

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 6

MONTRÉAL, LE LUNDI 9 JANVIER 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

La matraque et la couronne

Champion de l'ordre, Charles Pasqua est aussi celui qui couronnera le prochain président français

Deux gendarmes s'avancent vers un groupe de lycéens: «Vos papiers, s'il vous plaît. Avez-vous des stupéfiants?» L'un des policiers ajoute: «Si je trouve quelque chose sur toi, je te fous une baffa!»

Ces scènes, devenues quotidiennes à Paris, n'étonnent plus personne. Depuis deux ans, il est pratiquement impossible, pour peu que l'on soit jeune ou bronzé, de circuler dans certains quartiers de la capitale sans montrer patte blanche. L'hiver dernier, un Américain qui avait fait l'erreur de participer à une manifestation fut traîné au poste par des gendarmes qui l'ont menacé et insulté. Il enregistrera la scène sur son magnétophone de poche, ce qui a fait rire toute la France aux informations télévisées quelques jours plus tard. Demandez aux jeunes qui est la cause de ces «bavures», ils répondront invariablement: Charles Pasqua, le ministre de l'Intérieur.

«Charlie-la-terreur», c'est ainsi que la jeunesse française surnomme l'homme fort du gouvernement français. Car Charles Pasqua n'est pas qu'un Jérôme Choquette à qui l'on aurait greffé un accent du sud et une cocarde tricolore. Héraut de la loi et de l'ordre, pourfendeur de l'immigration illégale et de la menace islamiste, il est devenu avec le temps le ministre le plus influent du gouvernement, celui qui intervient dans tous les dossiers de politique intérieure comme de politique extérieure. Celui auquel il est préférable de ne pas s'opposer. Celui dont on dit enfin qu'il couronnera le prochain président de la République. Ses menaces de démission ont le même effet que celles de Claude Ryan dans le gouvernement de Robert Bourassa. Elles font bouger les choses et les hommes.

C'est encore plus vrai depuis la prise d'otages de l'Airbus d'Air France il y a deux semaines. Charles Pasqua n'a pas hésité à faire jouer ses contacts avec le gouvernement algérien afin de faire revenir l'avion en territoire français. Dirigée de main de maître, l'opération a confirmé le ministre de l'Intérieur comme premier candidat au poste de premier ministre, advenant l'élection d'Edouard Balladur à la présidence.

Que ferait en effet Edouard Balladur sans ce ministre poids lourd que 56 % des Français souhaitent voir jouer un rôle important? Responsable de l'aménagement du territoire, il est l'un de ceux qui connaît le mieux les élus de province. Ministre des Cultes, il inaugure des mosquées et veut créer un institut pour former des imams français. Petit fils de berger corse, c'est lui que l'on dépêche dans l'île de Beauté pour discuter avec les nationalistes. C'est toujours lui qui négocie avec le gouvernement de Khartoum l'extradition de Carlos, le terroriste qui coulait une retraite tranquille sous les palmiers soudanais.

Mais surtout, Charles Pasqua mène depuis des mois des discussions avec les gouvernements arabes afin d'imposer sa ligne dure à l'égard des islamistes et consolider le soutien français au gouvernement militaire du FNL algérien: visite officielle en Arabie Saoudite, rencontres à Tunis, discussions avec le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz à Paris. Si bien que l'on se demande parfois à Paris si Alain Juppé est toujours ministre des Affaires étrangères. Dès qu'il en a l'occasion, Charles Pasqua défend l'aide économique française à Alger — dont la livraison de neuf hélicoptères Écureuil facilement transformables en appareils de combat. Il n'a rien contre l'action de la France auprès du Fonds monétaire international pour rééchelonner la dette algérienne. Selon le journal arabe *Al Hayates*, ses émissaires auraient même rencontré des représentants du FIS. Une information reprise par la presse française, mais démentie par Charles Pasqua.

Il y a longtemps que les observateurs de la politique française soupçonnent le premier «flic» de France de tout faire pour éviter que le drame algérien n'éclate en pleine campagne présidentielle. L'arrivée au pouvoir d'un gouvernement islamiste à Alger provoquerait l'afflux de centaines de milliers de réfugiés, dont 11 500 Français qui ont, pour la plupart, la double nationalité. Le cours des présidentielles deviendrait vite incontrôlable. L'exode favoriserait l'extrême droite, nuisant ainsi à Edouard Balladur, auquel Charles Pasqua devrait bientôt annoncer son ralliement.

A l'étranger comme en France, ce franc-tireur ne s'embarasse pas des formes. Au printemps, il avait décrété l'expulsion de deux jeunes Algériens qui manifestaient contre un projet de loi du gouvernement. Lorsque les juges de Lyon ordonnèrent leur retour, il dénonça ouvertement l'action de la justice. Le mois dernier, le Conseil d'Etat désavouait sa décision d'expulser vers l'Iran deux Iraniens réclamés par la Suisse et soupçonnés d'avoir assassiné un opposant au régime de Téhéran. «Raison d'Etat!», avait dit le ministre.

Personnage truculent s'il en est un, Charles Pasqua illustre mieux que quiconque la tendance française à considérer le drame algérien et la lutte aux islamistes comme une simple affaire de politique intérieure.

INDEX		MÉTÉO	
Agenda.....B6		Montréal	Eclaircies et quelques flocons. Dé-gagement en après-midi. Max: -8
Avis publics.....B4		Québec	Ciel variable, quelques flocons et dé-gagement en après-midi. Max: -12
Classées.....B4		Détails en B4	
Culture.....B8			
Économie.....B2			
Éditorial.....A6			
Le monde.....A5			
Mots croisés.....B4			
Les sports.....B5			

LES ACTUALITÉS

Marcel Masse explique son OUI

PAGE A 3



L'ENTREVUE

Théodore Zeldin, historien de la vie quotidienne

PAGE B 1

LES SPORTS

Hockey: les joueurs disent non puis négocient

PAGE B 5



Jouir de l'hiver au parc des îles



PHOTOS JACQUES GRENIER



Les Montréalais ont profité nombreux de la journée gratuite au parc des îles pour s'adonner aux loisirs d'hiver comme la glissade, le ski, le patin, la raquette, la luge... Des mascottes des différents festivals s'étaient donné rendez-vous pour amuser les tout-petits.

Un hiver normal

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

Malgré les apparences, malgré ce temps absolument magnifique qui nous accompagne depuis le début de l'hiver, nous connaissons une saison «tout à fait normale», selon les standards et les statistiques d'Environnement Canada.

Le temps a beau être clément, le soleil briller plus souvent qu'autrement, et les vents être faibles, rien de tout cela n'est «exceptionnel» pour un hiver québécois, soutient Yvon Desrosiers, d'Environnement Canada.

«Les températures pour le mois de décembre et la première semaine de janvier sont légèrement au dessus des moyennes: d'environ 4 degrés. Pour le reste, tout est normal. Je crois que ce qui donne l'impression que nous avons un hiver exceptionnel, c'est que plusieurs vivent

VOIR PAGE A 8: HIVER

Une dernière chance pour Saint-Jean

Massé se dit prêt à rouvrir les pourparlers sur l'avenir du collège

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Pour éviter de porter l'odieuse de la fermeture du collège militaire de Saint-Jean, Ottawa propose à Québec une dernière chance d'en venir à une entente. Disposé à des «accommodements», Marcel Massé a fait savoir hier au gouvernement Parizeau qu'il n'est pas trop tard pour assurer la survie de l'institution d'enseignement. «Il reste une possibilité, mais ils sont mieux d'agir vite».

À l'occasion du congrès de mise en nomination qui a choisi Denis Paradis candidat libéral en vue de l'élection partielle qui se tiendra le 13 février dans le comté de Brôme-Missisquoi, le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales a réitéré son invitation à la ministre québécoise Louise Beaudoin pour une réunion immédiate des négociations. «Il reste encore un certain nombre de jours. C'est le gouvernement du Parti québécois qui va décider».

Toutefois, l'offre de M. Massé ne comporte rien de neuf par rapport à la missive qu'il a adressée le 23 décem-

VOIR PAGE A 8: SAINT-JEAN

Grozny résiste mais la fin semble proche

Grozny (Reuter) — Des colonnes de soldats russes appuyées par des unités d'artillerie lourde se sont rapprochées hier du palais du président tchétchène Djokhar Doudaïev, dans le centre de Grozny, mais les rebelles séparatistes semblaient toujours tenir leurs positions.

Selon la télévision indépendante russe NTV, les soldats sont parvenus à quelques centaines de mètres du palais mais au prix de lourdes pertes.

Un communiqué du Kremlin, cité par l'agence Itar-Tass, précise que des soldats cernent le bâtiment présidentiel «de deux côtés et le bloquent entièrement. Ils s'en trouvent maintenant à une distance d'entre 70 et 200 mètres».

Selon le communiqué, les troupes russes continuent d'avancer face aux combattants tchétchènes dans Grozny, en s'employant à empêcher les partisans de Djokhar Doudaïev d'atteindre le centre de la capitale à partir de sa périphérie.

L'information officielle russe est toutefois sujette à caution depuis l'envoi, le 11 décembre, d'importantes forces armées en Tchétchénie pour écraser le mouvement indépendantiste.

VOIR PAGE A 8: GROZNY

La Russie sombre dans son passé

Avec la guerre en Tchétchénie, le Kremlin cherche à défendre l'intégrité d'un Etat sans unité nationale, ethnique ou constitutionnelle

DANIEL VERNET
LE MONDE

La nouvelle Russie est en train de sombrer dans son passé. Incapable de régler de manière «civilisée» la dissidence tchétchène, Boris Eltsine a remis ses pas dans les traces de la Russie tsariste et stalinienne; mais en pensant ainsi donner un coup d'arrêt à la décomposition d'une fédération artificielle, il l'a sans doute accélérée.

Depuis 1991 et la dissolution de l'URSS, la Russie avait tant bien que mal maintenu son intégrité et évité les aventures sanglantes. Elle avait certes guerroyé contre l'islamisme au Tadjikistan, soutenu les Arméniens contre les musulmans azerbaïdjanais, suscité la rébellion des Abkhazes pour ramener la Géorgie dans l'orbite traditionnelle de Moscou ou créé une poche russe en Moldavie (Transnistrie), mais dans l'en-

semble elle avait subi sans broncher de douloureuses amputations.

Elle n'était pas sans mérite. Car la fin de l'Union soviétique ne signifiait pas simplement le retour à un *statu quo ante*, la réapparition de la Russie pré-révolutionnaire. La Russie de Boris Eltsine est plus petite que l'empire tsariste. Par rapport à lui, elle a

perdu non seulement des terres allogènes annexées de longue date (comme les pays baltes), mais également des régions slaves comme la Biélorussie et l'Ukraine où se trouve avec la Russie de Kiev au IXe siècle, le berceau de l'Etat russe.

La guerre de 1914-1918 a détruit deux empires sur le continent européen, l'Empire ottoman et

l'Empire austro-hongrois. L'empire tsariste, lui, a échappé au désastre. Plus exactement, après la défaite, il est réapparu sous la forme nouvelle de l'URSS. La Russie post-soviétique, c'est le reste du démantèlement de l'empire communiste. Elle ne se caractérise pas autrement que de manière négative, comme un reliquat formé des Républiques «qui ne sont pas parties».

La Russie n'a de frontières ni naturelles ni historiques; aussi ne



De Nicolas II à Eltsine en passant par Staline, une même politique d'empire.

VOIR PAGE A 8: RUSSIE

◆ CARRIÈRES ET PROFESSIONS ◆

PROFESSEUR, PROFESSEURE EN SOCIOLOGIE

DESCRIPTION DU POSTE

Le Département de sociologie est à la recherche d'un ou d'une sociologue pour faire de l'enseignement et de la recherche en démographie sociale et dans d'autres champs d'enseignement. Poste régulier à temps complet.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Doctorat en sociologie ou dans une discipline connexe avec de préférence une maîtrise en sociologie.
- Aptitude et intérêt pour l'enseignement universitaire aux trois cycles d'études. Une expérience pertinente d'enseignement sera considérée.
- La compétence et l'intérêt pour l'enseignement de la démographie sociale est indispensable.
- Aptitude à la conduite de projets de recherche et à la diffusion des connaissances en démographie sociale et en sociologie.
- Connaissance des techniques d'analyse démographique, des théories de la population et des débats contemporains sur les phénomènes démographiques.
- Une compétence dans les domaines de la méthodologie et de la recherche empirique sera jugée un atout supplémentaire.

Conditions d'engagement et traitement selon la convention collective en vigueur.

Date de clôture du concours: 7 mars 1995.

Date d'entrée en fonction: 1^{er} juin 1995.

Faire parvenir un curriculum vitae accompagné de deux de vos écrits (articles, essais, chapitre de livre, etc.) à:

Denys Delâge, directeur
Département de sociologie
Faculté des sciences sociales
Pavillon Charles-De Koninck, Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4

UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

En vertu de son Programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes. En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.



Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE SAINT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Saint-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Saint-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir une description du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant à l'officier du Génie Construction Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77



Défense nationale National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR GARNISON DE L'ESTRIE (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de la Garnison de l'Estrie jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, situé à l'intérieur de la Garnison de l'Estrie, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77



VOTRE DON VA LOIN

Des Somaliens reconstruisent leur pays!

Dans les villages de Bulla Hawa et Komorun Adun, les Somaliens travaillent à la reconstruction de leur pays.

L'école et la clinique médicale ont rouvert leurs portes, les champs ont été ensemençés, de nouveaux puits ont été creusés.

Développement et Paix, grâce à vous, appuie les initiatives des paysans somaliens.

Votre don va loin!



Voici ma contribution

- 100 \$ 50 \$ 25 \$ Chèque Mandat
 autre \$ Visa Mastercard

Nom Numéro de la carte de crédit

Adresse Nom du titulaire

Ville Province Date d'échéance

Code postal Téléphone Reçu pour usage fiscal peut être émis pour les dons de 10\$ ou plus.
Reçu: oui non



5633, rue Sherbrooke Est Montréal (Québec) H1N 1A3 (514) 257-8711



DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

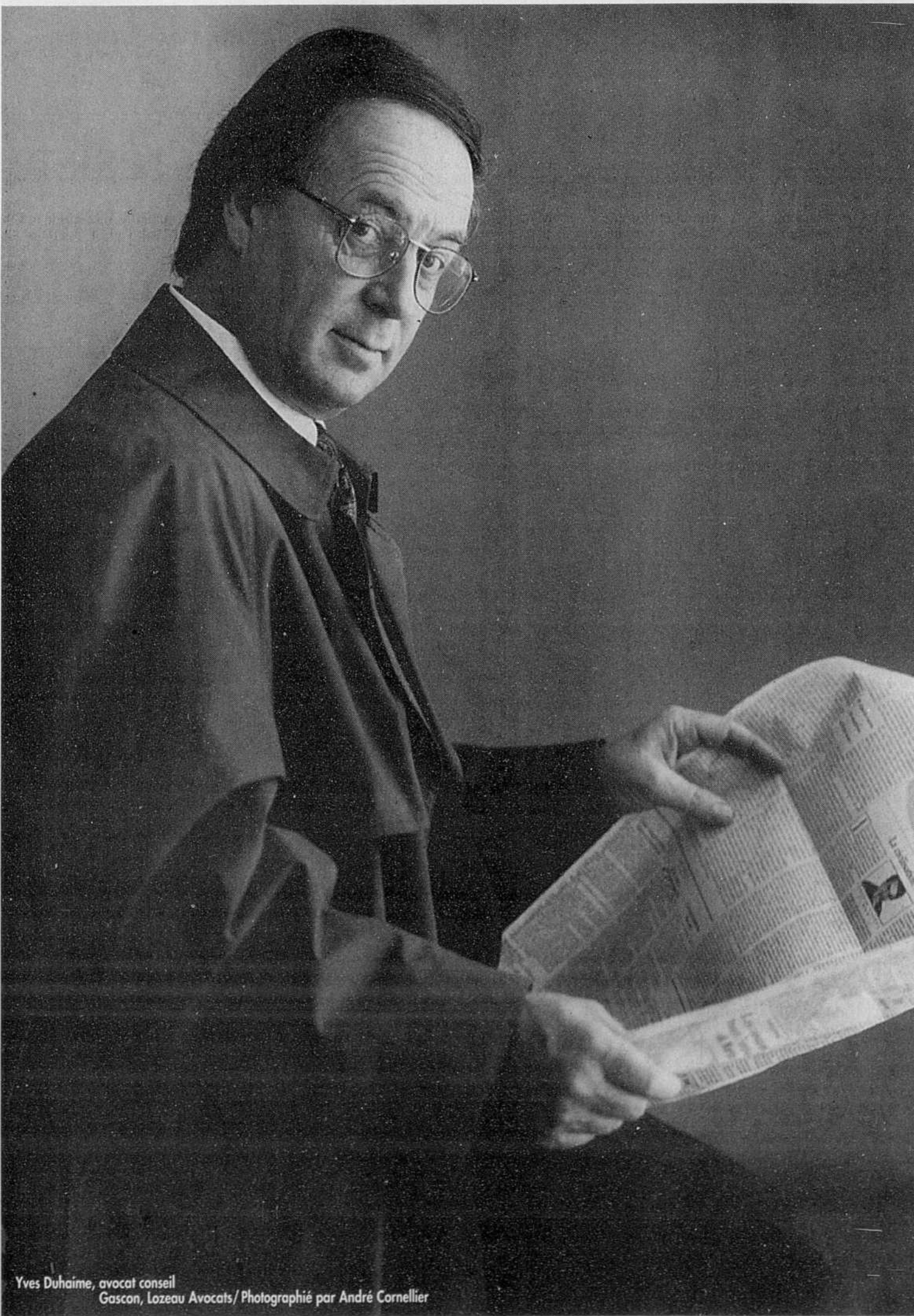
LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-O-B-I-C

La maîtrise des intangibles

Skiez cet hiver, plus d'excuse*



Yves Duhaime, avocat conseil
Gascon, Lozeau Avocats/ Photographié par André Cornélius

« JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI TIRE LES AFFAIRES AU CLAIR. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien qui donne un sens aux chiffres. Un quotidien vigilant dont les prises de position contribuent à la vitalité économique de notre société.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Première émission par voie de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél.: (514) 985-3333 Téléc.: (514) 985-3310.

LE DEVOIR

Aidez-les à les aider.

OXFAM-QUÉBEC

(5 1 4) 9 3 7 - 1 6 1 4

2330, rue Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal (Qc), Canada H3J 1N4



• LES ACTUALITÉS •

Référendum sur la souveraineté du Québec

Marcel Masse se rangera du côté du OUI

«Si le fédéral ne présente que le statu quo... je crois qu'on n'a pas le choix»

PRESSE CANADIENNE

À moins d'un retournement de situation inattendu, l'ex-ministre conservateur Marcel Masse se rangera du côté du OUI lors du prochain référendum sur la souveraineté du Québec.

Au cours d'un entretien diffusé hier à l'antenne de la télévision Radio-Canada à l'émission *Aujourd'hui Dimanche*, l'ancien ministre a confié à la journaliste Suzanne Laberge que si le gouvernement libéral de Jean Chrétien n'avait rien de mieux à proposer aux Québécois que le *statu quo*, il ferait sienne l'option de la souveraineté.

«Si le fédéral ne présente que le *statu quo* et qu'il n'y a aucune voie possible de ce côté-là, je crois qu'on n'a pas le choix [de voter pour la souveraineté]», a soumis M. Masse. Celui-ci a accepté de présider la commission régionale de Montréal sur la souveraineté à la demande du premier ministre péquiste Jacques Parizeau.

Dans l'esprit de M. Masse, se résigner à accepter le *statu quo* équivaudrait à une «négation» de tous les efforts qu'il a accomplis par le passé pour contribuer à la réforme du fédéralisme canadien. Le ministre a fait particulièrement référence à l'entente du Lac Meech qui constituait, selon lui, une «reconnaissance minimale» des revendications traditionnelles du Québec.

Aucune comparaison avec 1980

De l'avis de M. Masse, le prochain référendum sur la souveraineté ne peut pas se comparer à celui de 1980, notamment parce que cette fois-ci rien n'indique qu'il soit encore possible de renouveler le fédéralisme.

Le blocage constitutionnel, juge l'ex-ministre conservateur, a été «officialisé» par Jean Chrétien.



PHOTO ARCHIVES

Marcel Masse: a voté NON en 1980.

«Actuellement, le premier ministre [fédéral] dit qu'il n'y aura plus jamais de négociations», constate M. Masse.

Ce dernier, qui a voté NON au référendum de 1980, rappelle que l'ex-premier ministre fédéral Pierre Trudeau, en recourant à une stratégie «machiavélique», avait laissé entrevoir une réforme du fédéralisme qui aurait pu être favorable pour le Québec.

En dépit de sa prise de position personnelle sur le débat référendaire, M. Masse affirme par ailleurs que comme président d'une commission régionale sur la souveraineté, il travaillera à cette tâche en faisant preuve «d'une grande ouverture d'esprit».

M. Masse a rappelé que, comme l'a indiqué Jacques Parizeau, «tout est amendable» dans le

projet de loi sur la souveraineté déposé à l'Assemblée nationale par le gouvernement péquiste.

Quand la journaliste lui a demandé spécifiquement si l'article un du projet de loi qui élève le Québec à l'état de pays souverain pouvait aussi être amendé, M. Masse a esquivé la question.

Marcel Masse a aussi invité les libéraux de Daniel Johnson à revenir sur leur décision de boycotter les travaux des commissions de consultations sur la souveraineté. M. Masse a soutenu que Daniel Johnson père (ex-chef de l'Union nationale et ancien premier ministre du Québec) aurait certainement accepté de participer à un tel exercice.

«Si j'avais été du parti libéral, si j'avais été M. Johnson, comme je suis convaincu que son père aurait fait, oui je serais allé aux comités», a argué M. Masse. Ce dernier a été ministre au sein du gouvernement de l'Union nationale (1966-70) dirigé les deux premières années par Daniel Johnson père, décédé en cours de mandat. M. Masse y a été responsable des Affaires intergouvernementales.

Dans notre système démocratique, il est du devoir des libéraux, estime Marcel Masse, de participer aux travaux des commissions de consultations sur la souveraineté en tant que parlementaires représentant l'opposition. «Ils sont payés pour ça», opine-t-il.

M. Masse croit que le parti libéral aurait ainsi pu produire un rapport minoritaire à la suite des travaux de consultations pour y défendre la cause du fédéralisme.

Sous le gouvernement conservateur (1984-1993), M. Masse a été ministre des Communications et de la Défense.



PHOTO AP

Louis «Loulou» Gasté et son épouse Line Renaud, en 1990, à Cannes.

Louis «Loulou» Gasté: 1908-1995

Décès du père de «Ma Cabane au Canada»

Paris (AFP) — Le compositeur français Loulou Gasté, époux de Line Renaud et auteur de «Ma Cabane au Canada», est décédé hier à l'âge de 88 ans près de Paris, a-t-on appris auprès de son entourage.

Louis Gasté, dit Loulou, était depuis plus de 44 ans l'époux de la chanteuse et actrice Line Renaud. Il est décédé à son domicile à la suite d'un cancer généralisé.

Né le 18 mars 1908 à Paris, Louis Gasté avait commencé sa carrière dans les années 30 comme guitariste dans l'orchestre de Ray Ventura avant de composer plus de 1000 chansons, comme *Batling Joe*, chantée par Yves Montand, *Elle était swing*, interprétée par Jacques Pills, *Avec son Ukulélé*, *Luna Park*, *Le petit chien dans la vitrine*, *Bal aux Baléares*, *Ma petite folie* ou encore *Son cœur est amoureux*. Il a également composé des chansons pour plusieurs films dans les années 40 et au début des années 50.

seurs films dans les années 40 et au début des années 50.

Pour *Le feu aux poudres*, un film de Henri Decoin, il avait notamment signé en 1956 la chanson *Pour toi*, plagiée en 1975 par le brésilien Morris Albert qui en avait fait un tube international intitulé *Feelings*.

Après huit ans de bataille judiciaire en France et aux États-Unis, Loulou Gasté et Line Renaud avaient obtenu, en 1987, que la justice américaine leur attribue la paternité de *Feelings* et condamne Morris Albert à leur verser 500 000 \$ de dommages et intérêts.

Pour *toi* et sa version plagiée *Feelings* ont donné lieu à 1200 versions dans le monde, dont 200 pour les seuls États-Unis. La chanson a été interprétée par une multitude de vedettes comme Frank Sinatra, Johnny Mathis, Andy Williams, Dionne Warwick ou Julio Iglesias.

Berger touchera sa pension

L'ex-député travaille au bureau de Jean Chrétien

Ottawa (PC) — L'ancien député libéral de Saint-Henri-Westmount, David Berger, touchera sa pension de député dès maintenant même s'il travaille au bureau du premier ministre Jean Chrétien à titre de conseiller en matière de financement de la petite entreprise.

Agé de 44 ans seulement, M. Berger verra toutefois son salaire de conseiller déduit de l'équivalent du montant qu'il recevra comme pension, a indiqué Leslie Swartman, porte-parole du premier ministre Chrétien.

«Le montant de sa pension sera soustrait de son salaire de conseiller», a déclaré Mme Swartman, qui n'a cependant pas voulu préciser le montant de la pension à laquelle M. Berger a maintenant droit et quel est son nouveau salaire. Élu pour la première fois en 1979, M. Berger aurait droit à une pension de 48 000 \$ par année

étant donné qu'un député peut toucher 75 % de son salaire annuel après avoir siégé 15 ans aux Communes. Le salaire de base d'un député est de 64 400 \$.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires de l'ancien député libéral qui a remis sa démission à la fin du mois de décembre afin de permettre à l'ex-ministre provinciale Lucienne Robillard de faire son entrée à la Chambre des communes.

Le gouvernement Chrétien n'a pas encore donné suite à sa promesse contenue dans son *Livre rouge* de réformer le généreux régime de retraite des députés. Le président du Conseil du trésor, Art Eggleton, avait promis de déposer un projet de loi en ce sens avant l'ajournement des travaux de la Chambre des communes, mais il a dû y renoncer devant l'opposition de certains de ses collègues libéraux.

Les gardiennes de prison victimes de harcèlement

PRESSE CANADIENNE

Les gardiennes de prisons sont victimes de harcèlement au travail, mais ce n'est pas tant les détenus que leurs collègues de travail et supérieurs qui leur causent le plus d'embêtements, constatent des études internes.

Les documents, dont la *Presse Canadienne* a obtenu copie grâce à la Loi d'accès à l'information, affirment que l'entrée de femmes employées comme gardiennes dans des institutions de détention à population masculine, au cours des 10 dernières années, est à la source de plusieurs tensions.

Trois études du Service correctionnel Canada décrivent les pénitenciers fédéraux du pays comme des lieux de travail où l'ambiance est mauvaise et où les rapports de cas de harcèlement au travail sont fréquents.

Ainsi, pas moins de 62,5 % des employées d'une prison de Springhill, en Nouvelle-Écosse, ont dit avoir été harcelées par des collègues. La proportion était presque aussi élevée dans les prisons fédérales et bureaux administratifs ontariens, où 56,3 % des employées ont dit avoir été harcelées, et dans les Prairies, où 55 % des travailleuses ont dit avoir été victimes de harcèlement.

Les plaintes font notamment état de harcèlement sexuel, de discrimination, et d'abus de pouvoir.

Les auteurs de l'un des rapports, portant sur la région des Prairies, ont été surpris de constater à quel point le harcèlement «fait partie des mœurs» et est accepté comme pratiquement

inévitables dans les services correctionnels.

Toujours dans les Prairies, la plupart des géoliers masculins interrogés ont estimé qu'il était trop dangereux pour une femme de surveiller des hommes. Ils ont dit craindre d'avoir à protéger les femmes dans des situations de violence, et certains ont même refusé de travailler avec des femmes.

A Springhill, des femmes ont été traitées de mauviettes et en Ontario, des employées ont trouvé des notes de menaces sur leur pare-brise, à leur sortie du travail, ou se sont fait crier après et ridiculiser devant les détenus.

Les chercheurs ontariens écrivent qu'ils n'ont pu déterminer «le nombre exact d'employées du Service correctionnel qui ont quitté leur emploi parce qu'elles ne pouvaient supporter ce genre de traitement», mais ajoutent que «les causes de leur départ font partie des potins et sont largement connues».

Il est courant, ajoutent-ils, qu'on fasse des paris sur le temps qu'une nouvelle employée «résistera» avant d'abandonner le Service correctionnel. Les trois rapports reprochent au Service correctionnel Canada de ne pas s'être attaqué au problème et signalent qu'en certains cas, ce sont des cadres qui ont pratiqué le harcèlement.

Le Service correctionnel commence à reconnaître qu'il reçoit de nombreuses plaintes à ce sujet et a adopté en mars dernier de nouvelles lignes directrices contre le harcèlement.

Le temps se déchaîne aux États-Unis

Vingt-quatre morts, des dizaines de blessés

ASSOCIATED PRESS

Miami — Les intempéries — tornade, tempêtes de pluie et de neige, vague de froid — qui frappent le sud-est et le sud-ouest des États-Unis depuis plusieurs jours ont déjà fait 24 morts et des dizaines de blessés, principalement en Floride et en Californie, deux des États américains bénéficiant habituellement du climat le plus clément.

La dernière victime est décédée samedi soir dans une région rurale du nord de la Floride: l'homme âgé de 53 ans s'était réfugié dans sa voiture lorsque sa maison mobile, emportée par la tornade, s'est écrasée sur le véhicule. Au nord de cette même zone d'intempéries, deux personnes ont trouvé la mort en Caroline du Nord.

Cette tempête mêlée à une vague de froid avait déjà causé indirectement la mort de 17 personnes, vendredi, dans le sud-est du pays, principalement en raison des accidents de circulation survenus sur des routes verglacées.

À l'extrémité opposée des États-Unis, le gouverneur de Californie Pete Wilson a dû déclarer l'état d'urgence dans les comtés de Los Angeles et d'Orange (sud de l'État) à la suite d'inondations dues à des pluies torrentielles qui ont fait quatre morts et provoqué des dégâts matériels considérables estimés à au moins 21 millions de dollars.

Samedi, les chutes de pluie et de neige se poursuivaient, avec encore

plus de violence, mais cette fois dans la région de San Francisco (nord de l'État).

Outre ces 24 morts, des dizaines de blessés étaient signalés dans les régions sinistrées, notamment en Floride où une trentaine de personnes souffraient de fractures ou de plaies diverses, et en Caroline du Nord où 22 personnes ont été blessées par des vents d'une rare violence, atteignant par endroits plus de 230 km/h.

Les dégâts matériels sont considérables. En Californie, la note s'élevait déjà à plus de 21 millions de dollars vendredi, tandis qu'en Floride et Caroline du Nord, l'addition atteignait trois millions de dollars.

En Floride, des centaines de «mobile homes» (caravanes d'habitation) et de magasins ont été endommagés ou détruits. En Caroline du Nord, un pétrolier de 165 m de long s'est échoué à Beaufort Inlet, près de Morehead City. Le navire, chargé de carburant, n'a pas subi d'avarie.

Dans le nord de la Californie, plus de 200 000 personnes ont été privées d'électricité et plusieurs milliers de téléphones, le long des côtes et à l'intérieur des terres. Dans le comté de Sonoma, près de la baie de San Francisco, environ sept centimètres d'eau sont tombés en 24 heures.

Dans le sud de l'État, 2,5 cm d'eau sont tombés, inondant certaines autoroutes. En Caroline du Nord, les coupures de courant affectaient 20 000 usagers.

lotto québec

RÉSULTATS
lotto-québec

6/49 Tirage du 95-01-07

GAGNANTS	LOTS
6/6	1 2 225 747,80 \$
5/6+	9 74 191,60 \$
5/6	387 1 380,30 \$
4/6	21 795 46,90 \$
3/6	391 637 10,00 \$

Vente totale: 18 595 257,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 200 000,00 \$
Prochain tirage: 95-01-11

SELECT Tirage du 95-01-07

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 17 095,90 \$
5/6	33 863,40 \$
4/6	1 354 39,30 \$
3/6	19 539 5,00 \$

Ventes totales: 703 438,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

EXtra Tirage du 95-01-07

NUMÉROS	LOTS
057036	100 000 \$
57036	1 000 \$
7036	250 \$
036	50 \$
36	10 \$
6	2 \$

EXtra Super 7 Tirage du 95-01-06

NUMÉROS	LOTS
321086	100 000 \$
21086	1 000 \$
1086	250 \$
086	50 \$
86	10 \$
6	2 \$

TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'enchèvement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Arthur Quentin

Solde annuel
Du 9 au 14 janvier

Réduction de
20%

sur toute la marchandise
en magasin
(le 20% ne s'applique pas sur la marchandise déjà soldée)

•

30 à 50%
de rabais sur articles choisis

•

Arthur Quentin
3960, rue St-Denis, Montréal
tél.: 843.7513

3913 BLEU NUIT

Solde annuel de blanc
Du 9 au 14 janvier
Réduction jusqu'à
50%

sur grand choix:
Draps • Housses de couette • Serviettes

•

Couettes 100% duvet
150\$
(toutes tailles)

•

Bleu Nuit
3913, rue St-Denis, Montréal Tél.: 843.5702

• LES ACTUALITÉS •

Réduction du déficit

Martin lèverait encore plus haut la hache

Ottawa (PC) — La récente flambée des taux d'intérêts forcera le ministre des Finances Paul Martin à donner un plus grand coup de hache que prévu dans les dépenses gouvernementales s'il veut respecter son objectif en matière de réduction du déficit, estiment certains économistes.

Ce coup de hache pourrait dépasser les 12 milliards \$ au cours des deux prochains exercices financiers, à moins que le ministre Martin ne choisisse de comprimer les dépenses tout en haussant les impôts dans son budget qu'il déposera en février.

«Le manque à gagner sera autour de 12 milliards \$ à cause de la récente hausse des taux d'intérêt», a déclaré à la *Presse canadienne* Robert Normand, économiste principal au Mouvement Desjardins.

En octobre dernier, M. Martin avait fait savoir qu'il raterait son objectif de ramener le déficit à 25 milliards \$ en 1996-97 s'il ne réduisait pas les dépenses de 9,4 milliards \$ au cours des deux prochaines années (3,1 milliards \$ en 1995-96 et 6,3 milliards \$ en 1996-97).

La raison: les taux d'intérêt ont été plus élevés qu'il ne l'avait prévu dans son premier budget.

Depuis lors, les taux d'intérêt ont augmenté à nouveau de près de 2 %. L'équivalent d'une hausse annuelle de 1 % des taux fait bondir les frais

d'intérêt sur la dette de 1,7 milliard \$.

Au cours du dernier exercice financier, Ottawa a accusé un déficit record de 42 milliards \$, portant ainsi sa dette accumulée à 508 milliards \$. Cette année, le déficit devrait être en dessous des 39,7 milliards \$ prévus grâce à une croissance économique plus solide.

Selon M. Normand, le ministre Martin n'aura pas de difficulté à respecter son objectif cette année ni en 1995-96 (déficit de 32 milliards \$) «étant donné le momentum de l'économie canadienne».

Mais à l'exercice financier suivant, «nous allons être dans le trouble à cause de la hausse des taux d'intérêt» et d'un ralentissement prévisible de la croissance économique en 1996.

M. Normand recommande donc à M. Martin de donner un solide coup de barre dès son prochain budget de sorte que la pilule soit moins difficile à avaler l'année suivante.

«S'il veut se donner une chance, il devrait couper plus que les trois milliards \$ nécessaires dès son prochain budget pendant que l'économie est encore très forte», a-t-il soutenu.

Dans une récente entrevue accordée à la *Presse canadienne*, le ministre Martin avait refusé de chiffrer l'ampleur des réductions supplémentaires qu'il devra effectuer, à la suite de la hausse des taux d'intérêt, s'il voulait ramener comme promis le déficit à 25 milliards \$ en 1996-97.

Dans la gueule du loup



PHOTO PC

LE BIOLOGISTE Steve Fritts, le vétérinaire Mark Johnson et la biologiste Alice Whitelaw examinent un jeune loup gris dès son arrivée au parc Switzer à Hinton en Alberta. Ce jeune mâle fut capturé près de la rivière Athabasca après avoir été momentanément endormi au moyen d'une injection lancée comme une fléchette à partir d'un hélicoptère. Il s'agissait du septième loup ainsi capturé afin de le renvoyer dans son habitat habituel, en Alaska.

Deux Casques bleus canadiens blessés de retour à Ottawa

Ottawa (PC) — Les deux soldats canadiens qui ont récemment été blessés alors qu'ils servaient au sein des forces de maintien de la paix en Croatie sont arrivés à Ottawa hier.

Les soldats John Tescione, 23 ans, de Toronto, et Philip Badanai, 21 ans, de Thunder Bay, sont arrivés à l'aéroport en fin d'après-midi, après 10 heures de vol depuis Zagreb, en Croatie.

À leur arrivée, les deux Casques bleus ont été immédiatement admis au Centre médical de la Défense nationale. Philip Badanai a pu s'y rendre par ses propres moyens et John Tescione, un pansement sur la tête, a été transporté sur une civière.

Les soldats Tescione et Badanai ont été blessés la veille du Jour de l'An lorsque leur véhicule a essuyé des tirs serbes dans l'enclave de Krajina,

contrôlée par les Serbes.

M. Badanai a souffert de blessures à l'épaule et au dos. M. Tescione a écopé de blessures mineures à la tête et a été touché par des balles à l'épaule et à la main gauche.

Les deux soldats doivent rencontrer les médias aujourd'hui ou demain, une fois que les médecins du centre médical auront terminé leur évaluation et qu'ils se seront remis du décalage horaire.

Près de 800 soldats canadiens, la plupart provenant du 1er bataillon du Royal Canadian Regiment de Petawawa, ont pour mission de faire appliquer la trêve conclue entre les forces croates et serbes à Krajina.

Des officiers canadiens tentent toujours de comprendre ce qui a pu provoquer les attaques contre les soldats canadiens.

Candidats dans le comté d'Ottawa-Vanier

Guerre de mots entre deux libéraux

Ottawa (PC) — Deux candidats rivaux à l'investiture libérale dans le comté fédéral d'Ottawa-Vanier s'accusent mutuellement de recourir à des manœuvres douteuses.

Les deux hommes, Mauril Bélanger et Charles Boyer, sont donnés favoris parmi les cinq aspirants intéressés à défendre la forteresse libérale à l'élection partielle du 13 février prochain.

Les hostilités ouvertes ont commencé la semaine dernière, quand les deux adversaires se sont accusés l'un l'autre d'avoir vendu des cartes de membres non valides dans le but de s'assurer de la victoire à l'assemblée de mise en nomination, aujourd'hui.

Hier, le climat s'est envenimé. L'organisateur de la campagne de M. Bélanger, Jean Leroux, a reproché à l'organisation de M. Boyer d'avoir tenté d'induire en erreur des membres du parti en leur affirmant que l'endroit où devait avoir lieu l'assemblée de mise en nomination d'hier avait été changé, alors que c'était faux.

«Nous sommes pas mal certains que cela vient du camp Boyer, parce que nous avons pu retracer l'origine des numéros de téléphone», a déclaré M. Leroux.

M. Boyer a nié l'information et invité son adversaire à prouver ses dires en dévoilant les numéros de téléphone en question. Il a ajouté que certains de ses propres partisans avaient reçu des coups de fil leur disant que la tenue de l'assemblée avait été reportée à mercredi.

Selon M. Leroux, 300 partisans de M. Bélanger ont reçu un appel les informant que l'endroit avait été changé parce qu'on manquait de places de stationnement.

Environ 4200 cartes de membres ont été vendues en prévision de l'assemblée de ce soir au Centre des congrès d'Ottawa. Selon M. Leroux, la personne qui téléphonait affirmait que l'événement avait été déplacé au Centre civique d'Ottawa, à environ trois kilomètres de là.

Le pape à nouveau sur la route

Cité du Vatican (AFP) — Le grand âge et les problèmes de santé n'ont pas réussi à l'emporter sur la volonté de voyager du pape Jean-Paul II qui part mercredi prochain pour les Philippines, la Papouasie-Nouvelle Guinée, l'Australie et le Sri Lanka en poursuivant son programme pastoral itinérant autour du monde.

Puisant dans ses réserves qui semblent malgré tout grandes, le pape va sillonner l'Asie pendant dix jours, avec un programme réduit par rapport aux premiers voyages mais quand même très intense.

Le pape a encore plaisanté sur sa santé vendredi dernier en recevant des pèlerins, estimant qu'il ne va finalement «pas si mal». «Les cheveux tiennent encore et la tête ne va pas trop mal», a-t-il dit.

Le souverain pontife, opéré au fémur droit, remplacé par une prothèse en avril 1994, continue à boiter d'une façon assez évidente. La période de rééducation s'est avérée plus longue que ce que ses collaborateurs avaient estimé. En octobre dernier, le pape

avait dû s'incliner devant la demande très ferme de ses médecins qui lui avaient catégoriquement déconseillé sa visite annoncée aux Nations unies et aux États-Unis.

La fiche médicale du chef de l'Église catholique, qui aura 75 ans en mai prochain, est longue et comporte plusieurs accidents, depuis le premier dont il a été victime à 20 ans, quand un camion l'a renversé dans les mines de soude de Wadowice (Pologne), où il travaillait alors.

Il a été hospitalisé pour la première fois à la polyclinique Gemelli de Rome, après l'attentat dont il a été victime en 1981. Il a alors été grièvement blessé à l'abdomen et plus légèrement à la main gauche, par le terroriste turc Ali Agca. Cette main tremble aujourd'hui à cause des dégâts provoqués par la balle au réseau nerveux.



Jean-Paul II

O. J. Simpson clame son innocence dans un livre

New York (Reuter) — O. J. Simpson, accusé du meurtre de son ex-femme et de l'ami de celle-ci, clame à nouveau son innocence, cette fois dans un livre qui doit paraître le mois prochain.

Selon le *New York Times* d'hier, l'ex-joueur de football aborde notamment les problèmes de violence conjugale et sa relation avec son ex-femme, Nicole Brown Simpson. Le livre s'intitule *I want to tell you (Je voudrais vous dire)*.

Lors de sa première rencontre

avec son corédacteur Lawrence Schiller, O. J. Simpson lui a précisé que ce n'était pas sa biographie qu'il voulait publier mais une réponse aux 300 000 lettres reçues depuis son arrestation en juin dernier. Il parle notamment de sa peine et de sa souffrance.

M. Schiller, un journaliste, est également un ancien voisin de Simpson.

La maison Little, Brown and Company, qui publie le livre, prévoit mettre en circulation quelque 500 000 exemplaires de l'ouvrage.

cahiers spéciaux '95

Des samedis bien remplis cette année...

14 janvier

perspectives
économiques

Croissance,
chômage,
taux d'intérêt...
ce que nous
réserve 1995.

21 janvier

rentrée
culturelle

Les sorties les
plus chaudes
jusqu'à ce que
vienne l'été.

2 février

rentrée
littéraire

De riches lectures
en perspective
pour les
prochains mois.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LE MONDE

Les élections présidentielles en France

De Villiers se lance dans la course

Waechter devient le troisième candidat pour les écologistes

Paris (Reuter) — Deux nouveaux candidats — Philippe de Villiers et Antoine Waechter — ont fait hier leur entrée dans la campagne présidentielle en France, tandis que Nicolas Sarkozy confirmait que la décision d'Édouard Balladur serait connue avant la fin du mois de janvier.

«Je suis candidat pour rendre aux Français leur souveraineté, pour mettre la France au travail et pour conclure avec les Français un pacte d'honnêteté et de sécurité publique», a déclaré Philippe de Villiers à 7/7, sur TF1.

«J'ai observé l'action du gouvernement, j'ai écouté Jacques Chirac. Je n'ai pas trouvé de réponse qui soit à la hauteur de la gravité des enjeux», a précisé le député européen anti-Maastricht, pour qui «Jacques Chirac fait des embardées et Édouard Balladur du surplace».

Philippe de Villiers a toutefois souligné qu'il se battait «dans la majorité pour la majorité». Ce que n'a pas contesté Nicolas Sarkozy.

Invité de l'Heure de Vérité, sur France-2, le porte-parole du gouvernement et principal porte-voix du camp balladurien s'est refusé à «prononcer une exclusive» au sujet de cette candidature qui augmente les risques d'éparpillement à droite.

Mais il a préféré «imaginer» que la majorité se rassemble «dès le premier tour derrière un seul et même candidat». Pour lui, seul Édouard Balladur est «un homme neuf qui

n'appartient pas à une structure partisane et qui a une capacité de rassemblement supérieure à tous les autres».

Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), est, lui, le troisième écologiste à se lancer dans la course à l'Élysée après Dominique Voynet, porte-parole des «Verts», et Brice Lalonde, président de Génération écologie.

Dominique Voynet a déclaré sur Radio-J «ne pas désespérer de convaincre Waechter de l'inanité d'une candidature qui serait simplement une candidature de vengeance ou de repli sur soi» et a dit espérer «rassembler plus de 5 % sur sa propre candidature».

Les sondages continuent eux de promettre un bel avenir à Édouard Balladur.

Mais, selon une enquête IFOP pour le Journal du Dimanche, 43 % des Français jugent que le chef du gouvernement devrait annoncer sa candidature le plus vite possible, contre 24 % qui estiment qu'il devrait encore attendre et 27 % qui pensent qu'il a déjà trop attendu.

Nicolas Sarkozy a confirmé hier midi qu'Édouard Balladur dévoilerait ses intentions «avant la fin du mois de janvier».

Il a surtout lancé une mise en garde aux partisans de Jacques Chirac, au premier rang desquels le président intérimaire du RPR, Alain Juppé, en affirmant qu'organiser un congrès du parti gaulliste dans la foulée de l'annonce

de candidature d'Édouard Balladur pour trancher entre le premier ministre et le maire de Paris «serait une erreur».

Le député chiraquien Eric Raoult s'est aussitôt prononcé pour la tenue d'un congrès: «Il est souhaitable que le RPR se prononce entre le président fondateur et puis celui qui avait été mis à Maignon par ce président fondateur.»

«Il ne s'agit pas d'exclure, mais de choisir, et il est important qu'il n'y ait pas que les ministres qui se prononcent, mais aussi les représentants des militants», a ajouté le secrétaire général adjoint du RPR sur LCI.

Philippe Séguin qui, comme Alain Juppé, a apporté son soutien à Jacques Chirac, s'est lui aussi posé en garant de l'unité du RPR en affirmant qu'il combattrait avec toute son énergie la dissolution du RPR dans un «grand parti conservateur», hypothèse envisagée par certains proches d'Édouard Balladur pour l'après-présidentielle.

Nicolas Sarkozy a jugé que ceux qui, dans l'entourage du maire de Paris, estiment que Jacques Chirac a une approche plus «sociale» des problèmes, utilisent «un argument qui n'est pas à la hauteur du grand débat que chacun scande».

Il a aussi fustigé les attaques de Jacques Chirac contre la technocratie. «Peut-être faudra-t-il bientôt venir à la télévision en disant: faites moi confiance, j'ai raté mon bac», a-t-il ironisé.

E N B R E F

HEURTS AU NICARAGUA

Managua (AFP) — Dix-neuf personnes ont été tuées, dont trois militaires, au cours de deux jours d'affrontements entre les troupes gouvernementales et des bandes armées au centre et au nord du Nicaragua, a-t-on appris hier de source officielle. Treize «recontras» (ex-rebelles antisandinistes), ont été abattus tandis qu'ils tentaient de s'opposer à l'escorte militaire qui les accompagnait à un des points de regroupement destinés au désarmement des bandes armées. Deux soldats sont morts dans ces combats qui se sont déroulés dans le département de Jinotega, à 161 km au nord de Managua, a-t-on indiqué de source militaire. Trois autres rebelles et un soldat ont été tués lors d'un accrochage à Juigalpa, à 137 km au nord de la capitale. Selon des estimations officielles, environ 500 «recontras», devenus délinquants de droit commun depuis le départ du pouvoir sandiniste en avril 1990, attaquent régulièrement la population civile dans les zones rurales du Nicaragua.

BAISSE DE LA CRIMINALITÉ

New York (AFP) — Le nombre des homicides a baissé de 19 % en 1994 à New York, soit 365 homicides de moins qu'en 1993, a annoncé samedi le maire de New York, Rudolph Giuliani. Cette baisse est la plus importante jamais enregistrée depuis la publication de ces statistiques. Un total de 1581 personnes ont été tuées par homicide en 1994 à New York (1946 en 1993), selon le département de la police de la ville. Toutes les catégories de crimes et délits ont accusé une importante baisse l'année dernière à New York. Les attaques à main armée (72 229 en 1994) ont baissé de 15,5 %. Les vols de voitures (94 525 en 1994) ont baissé de 15,3 %. La baisse de la criminalité est chiffrée à 12,3 % pour l'ensemble des crimes importants. Les vols (3200 en 1994) sont la catégorie ayant le moins diminué (3,3 %). M. Giuliani et le chef de la police, William Bratton, ont promis de poursuivre activement la lutte contre la criminalité et d'améliorer la «qualité de la vie» à New York.

LE SINN FEIN DÉNONCE LONDRES

Limerick (Reuter) — Un responsable du Sinn Féin, aile politique de l'IRA, a vivement reproché hier au gouvernement britannique sa réaction au cessez-le-feu proclamé par l'Armée républicaine irlandaise. Dans un discours prononcé dans la ville irlandaise de Limerick, Mitchel McLaughlin a accusé Londres de tenir des propos trompeurs, arrogants et agressifs sur le processus de paix et de ne pas se préoccuper du sort des prisonniers. Il a noté qu'après la proclamation de la trêve de l'IRA, le 1er septembre dernier, les autorités britanniques avaient assuré qu'elles y apporteraient une réponse généreuse et imaginative. Mais cinq mois après, «les Britanniques cherchent, avec cynisme et fourberie, à diluer et à diminuer les résultats réels de la décision historique prise par l'IRA», a-t-il déclaré lors d'un rassemblement annuel du Sinn Féin. Le Sinn Féin s'inquiète de la fermeté manifestée par Londres, qui lie la progression du processus de paix au désarmement des combattants des deux bords.

TENSION DANS LE KURDISTAN

Bagdad (Reuter) — La violence des combats entre factions rivales kurdes a diminué dans le Kurdistan irakien, mais la tension reste vive, a déclaré hier un envoyé de l'ONU. «La situation paraît s'améliorer. Nous avons pu reprendre l'approvisionnement de points que nous ne pouvions atteindre auparavant», a affirmé Mohamed Zejjari, coordinateur de l'ONU en Irak. Mais il a souligné que le spectre de nouveaux combats se profilait à l'horizon et que les Nations unies observaient la situation avec une grande prudence. Ces deux dernières semaines, les combats ont fait rage dans le nord de l'Irak, essentiellement dans le bastion kurde d'Arbil, entre militants du Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Massoud Barzani et de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK) de Jalal Talabani. UPK et PDK se partagent à égalité le pouvoir au sein du gouvernement régional kurde d'Irak depuis la tenue des élections de 1992. Le gouvernement administre les trois provinces du Kurdistan autonome du Nord irakien, zone protégée par les pays occidentaux depuis la fin de la guerre du Golfe en 1991.

BONN PREND AU SÉRIEUX LES MENACES ISLAMISTES

Bonn (Reuter) — Le ministre allemand de l'Intérieur estime que les «terroristes» islamistes représentent une menace grandissante pour la sécurité de l'Allemagne. Dans une interview accordée au Welt am Sonntag, Manfred Kanther conseille aux Musulmans vivant en Allemagne de ne pas prendre part à des actes de violence perpétrés par des extrémistes islamiques. Le ministre affirme qu'il approuve les mesures prises par la France contre les islamistes algériens. Le chef de la police fédérale allemande (BKA), Hans-Ludwig Zachert, a déclaré hier à la télévision de tenir la preuve que des islamistes préparaient des attaques en Allemagne. «Nous devons être prêts au pire», a-t-il dit, soulignant que ses services prenaient très au sérieux ces menaces. La semaine dernière, des islamistes algériens ont donné jusqu'au 7 janvier au personnel de l'ambassade de Bonn à Alger pour quitter le pays. Les ambassades sont restées ouvertes et jusqu'à présent aucun incident n'a été déploré.

PAS DE TROUPES US SUR LE GOLAN

Tel Aviv (Reuter) — Il est prématuré d'évoquer le déploiement de troupes américaines sur les hauteurs du Golan dans le cadre des pourparlers de paix israélo-syriens, a déclaré hier le secrétaire américain à la Défense, William Perry, à l'issue d'entretiens avec les dirigeants israéliens. William Perry a également exprimé les inquiétudes de Washington quant au potentiel nucléaire iranien, confirmant ainsi que les États-Unis suivaient de près un accord conclu entre Téhéran et Moscou pour l'achèvement des travaux de la centrale nucléaire de Bouchehr, sur la côte iranienne du Golfe. «Nous sommes très inquiets à la perspective de voir l'Iran devenir une puissance nucléaire», a-t-il dit tout en précisant qu'il attendait de plus amples informations à ce sujet. Prié de dire s'il avait discuté de l'éventualité du déploiement de troupes américaines dans le Golan avec le premier ministre israélien Yitzhak Rabin, William Perry a répondu: «Non (...) la discussion concernant le déploiement de troupes est tout à fait prématurée.»

É T A T S - U N I S

Un cheikh au banc des accusés

New York (AFP) — Le procès du guide spirituel des islamistes égyptiens, cheikh Omar Abdel Ramahne, et de onze autres intégristes musulmans accusés d'avoir ourdi le «jihad» (guerre sainte) contre les États-Unis doit s'ouvrir aujourd'hui à New York.

Il est surtout reproché au cheikh, réfugié dans le New Jersey depuis 1990, d'avoir incité à une «guerre de terrorisme urbain contre les États-Unis» par ses prêches enflammés. La défense veut faire de ce procès, qui pourrait durer au moins un an, celui de la liberté d'expression religieuse.

Le FBI a apporté aux dossiers des onze autres inculpés des éléments plus concrets, mais qui reposent presque tous sur les récits d'une «taupe» dont la vénalité est attestée par des enregistrements téléphoniques, et que les avocats entendent bien discréditer. Les inculpés, qui sont en prison, nient l'intégralité des charges.

Le complot présumé a été mis à jour lors de l'enquête sur l'attentat contre le World Trade Center, qui avait fait six morts et un millier de blessés le 26 février 1993.

Quatre islamistes ont été condamnés à un total de 240 années de prison en mai 1994 pour cet attentat, à l'issue d'un procès au cours duquel Omar Abdel Ramahne a été mis en cause comme inspirateur des poseurs de bombes. Mais ni lui ni aucun de ses onze co-accusés n'avaient alors été inculpés. L'instigation et la réalisation de cet attentat est aujourd'hui un des très nombreux chefs d'inculpation les visant.

Selon le procureur Mary Jo White, en charge du dossier, Omar Abdel Ramahne et ses onze co-accusés auraient préparé des attentats à New York notamment contre le siège régional du FBI, celui des Nations unies (ONU), des magasins de bijoux juifs ou encore des ponts et des tunnels reliant Manhattan au New Jersey, selon son rapport.

Les inculpés, qui selon l'acte d'accusation seraient membres de l'Organisation du jihad islamique, auraient également projeté d'assassiner le président égyptien Hosni Moubarak, contre lequel le cheikh a promulgué une fatwa (décret religieux) justifiant l'élimination.

Omar Abdel Ramahne, 56 ans, a été condamné en avril 1994 par contumace au Caire à 7 ans de travaux forcés pour avoir organisé une manifestation hostile au régime égyptien, au cours de laquelle un policier avait été blessé.

L'un des accusés, El Sayyid Nosair, a déjà été condamné à 22 ans de prison pour l'assassinat en novembre 1990 du rabbin extrémiste Meir Kahane.

Selon le procureur, «les crimes incriminés (...) ne sont pas le fruit du hasard, ne sont pas des actes séparés de brutalité irréfléchi. Ils font tous partie au contraire du même véritable combat des accusés et de leurs co-conspirateurs».

Reporté à plusieurs reprises, en raison notamment de l'état de santé d'Omar Abdel Ramahne, aveugle, diabétique et cardiaque, le procès doit commencer par la sélection du jury.

La trêve tient tant bien que mal en Bosnie

Contentieux autour de la démilitarisation du Mont Ingman

Sarajevo (Reuter) — Le général Michael Rose a poursuivi hier ses efforts de médiation pour tenter de préserver la fragile trêve en persuadant les Serbes de ne pas s'opposer aux modalités d'application du cessez-le-feu.

Le chef des Casques bleus en Bosnie a rencontré le général Ratko Mladic, le commandant des forces serbes de Bosnie, dans la station de Jahorina qui surplombe Sarajevo pour tenter de le convaincre de faire un geste sur la question du mont Ingman pour sauver la trêve, plus ou moins respectée depuis son entrée en vigueur le 1er janvier pour une période de quatre mois.

Le litige continue de porter sur la présence d'unités des forces gouvernementales bosniaques sur le mont Ingman qui surplombe l'ouest de Sarajevo, déclarée zone démilitarisée.

Les Serbes refusent de rouvrir les routes d'accès à Sarajevo au trafic civil tant qu'il restera des unités bosniaques sur cette hauteur.

L'ONU s'est félicitée samedi du retrait des soldats de l'armée gouvernementale de deux des trois sites qu'ils occupaient encore dans la zone démilitarisée.

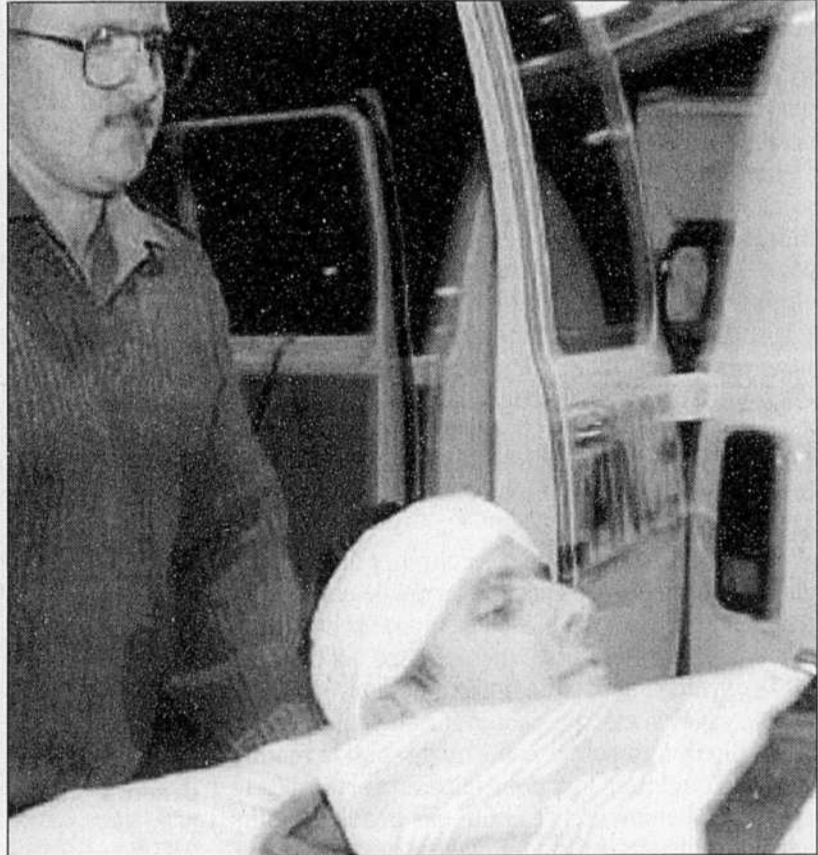
Le capitaine Miriam Souchaki, porte-parole de l'ONU, a estimé que ce retrait partiel, constaté par des Casques bleus, était un «très bon signe» qui pourrait contribuer à débloquent les différends entre Serbes et Musulmans sur les modalités de mise en oeuvre de la trêve.

«La zone de Vrenac a été évacuée (par les soldats gouvernementaux). Ils ont également quitté Hazdici et se sont retirés en lisière de la zone démilitarisée», a-t-elle déclaré. «Nous ne savons pas s'ils ont quitté le troisième point, car notre patrouille n'a pu y accéder aujourd'hui», a précisé le capitaine Souchaki.

Des Casques bleus devaient effectuer de nouvelles patrouilles sur cette hauteur stratégique pour vérifier si les Bosniaques avaient ou non évacué ce troisième secteur, celui de Vojkovic.

Les Serbes le nient qui ont réaffirmé hier leur refus d'ouvrir les routes.

Si les vérifications des Casques bleus hier apportaient la preuve du



Le soldat canadien John Pescione est arrivé samedi à Ottawa pour y être soigné. Il a été blessé en Bosnie le 31 décembre.

retrait bosniaque de Vojkovic, l'ONU organiserait aujourd'hui une tournée d'inspection de l'ensemble des positions du mont Ingman en présence d'officiers serbes bosniaques.

Parallèlement au contentieux sur le mont Ingman, les Croates de Bosnie, la troisième composante du conflit bosniaque, ont menacé hier de reprendre les hostilités si des négociations de paix ne s'engagent pas avec eux d'ici l'expiration de la trêve fin avril.

«A moins que des négociations politiques sur un règlement pacifique définitif en Bosnie ne s'engagent d'ici le 1er mai, nous relancerons les activités de libération», a déclaré Kresimir Zubak, président de la fédération croato-musulmane de Bosnie, au cours d'une conférence de presse à Zagreb.

Soutenues par des troupes venues

Après la visite de Tarik Aziz en France

L'Irak tente de rompre son isolement

Washington et Londres mécontents de la décision française

Bagdad (Reuter) — La décision de Paris de recevoir le vice-premier ministre Tarik Aziz et de reprendre pied à Bagdad via l'établissement d'une section d'intérêts est chaleureusement accueillie en Irak où l'on espère qu'elle permettra de rompre l'isolement du pays.

La propagande officielle présente la décision française comme un premier pas en vue d'isoler les États-Unis sur la question des sanctions économiques que l'on espère voir allégées rapidement.

Le Conseil de sécurité des Nations unies doit se réunir le 17 janvier pour réexaminer ces sanctions, comme il le fait tous les deux mois.

Les sanctions commerciales, qui comprennent un embargo pétrolier, ont été décidées après l'invasion irakienne du Koweït, tenue en échec par l'intervention alliée de 1991.

Washington et Londres sont résolument hostiles à une atténuation des sanctions et ont critiqué la décision française d'ouvrir une section d'intérêts à l'ambassade de Roumanie à Bagdad, décision prise à la suite de la reconnaissance formelle par l'Irak des frontières du Koweït.

La Russie a laissé entendre qu'elle proposerait en avril une suspension temporaire de l'embargo pétrolier afin de permettre à l'Irak d'acheter des produits de première nécessité.

À Washington, le département d'État, par la voix de son porte-parole, Christine Shelly, a déploré la décision de Paris, jugée ni «utile» ni «constructive». «L'Irak continue de défier la communauté internationale et de violer de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité», a-t-elle rappelé.

Cependant, au lendemain de la décision française, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a proposé samedi de reprendre des pourparlers avec l'Irak sur une levée partielle des sanctions.

Il s'est dit prêt à relancer des discussions suspendues après un refus opposé par Bagdad à des propositions précédentes. «Je fais officiellement aujourd'hui cette même proposition», a-t-il déclaré à la chaîne de télévision France 3. «Je suis prêt à entamer de nouveaux des négociations (...) pour une levée partielle de l'embargo».

Évoquant l'initiative française, un diplomate occidental à Bagdad a déclaré ce week-end qu'elle «ne pouvait pas mieux tomber pour l'Irak. Personne n'aurait imaginé que les choses se passeraient de cette manière».

Les journaux du pays font l'éloge de la France et estiment que les États-Unis s'en tiennent à leur politique habituelle d'arrogance à l'égard de l'Irak.

«La décision positive de la France d'ouvrir une section

d'intérêts à Bagdad n'a surpris personne car elle était naturelle et attendue», écrit le journal gouvernemental Al Djoumhouria dans un article de première page signé de son directeur, Salah al Moukhtar.

«Cette décision française sert à la fois les peuples d'Irak et de France», écrit pour sa part le journal du Parti Baas au pouvoir, Al Saoura.

La presse officielle recourt en revanche au vitriol à l'encontre des États-Unis et de Bill Clinton.

«L'arrogance américaine a atteint le stade de la stupidité (...) La décision française a fait perdre leur tête au président Bill Clinton et à ses collaborateurs», estime Salah al Moukhtar dans l'article d'Al Djoumhouria.

«Après la décision française (...) le cas de l'Irak prend maintenant des proportions internationales», écrit Al Djoumhouria. «La communauté internationale est le témoin du retour de l'Irak», souligne l'éditorialiste.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux à Bagdad, la décision de Paris n'a guère surpris. Si la diplomatie avait agi avec discrétion, les milieux d'affaires français n'avaient pas fait mystère de leur impatience de reprendre pied sur un marché jadis fort lucratif et leur présence se faisait ostensiblement sentir depuis des mois.

É D I T O R I A L

L'emploi: mission possible, mais difficile

Les dernières données de Statistique Canada publiées vendredi indiquent que la situation de l'emploi s'est considérablement améliorée au Québec en 1994. Malgré cela, le taux de chômage officiel demeure élevé, comment cela?

Jean-Robert Sansfaçon

Rappelons d'abord que le calcul du taux de chômage n'est pas le résultat d'une quelconque compilation du nombre de prestataires de l'assurance-chômage et de l'aide sociale, mais d'une enquête effectuée tous les mois auprès de 48 000 ménages à travers le pays. Aux yeux de certains, la technique a donc ses faiblesses, puisqu'elle n'additionne pas un à un tous ceux et celles qui sont sans emploi.

Par contre, elle a aussi ses forces parce qu'elle rejoint un échantillon très significatif de Canadiens, qu'elle est toujours faite de la même façon et qu'elle permet de déterminer si les sans emploi sont bien disponibles et actifs dans la recherche d'un travail (définition même d'un chômeur).

Evidemment, à ces chômeurs officiels on pourrait ajouter ceux qui ont abandonné toute recherche d'emploi, découragés qu'ils étaient par la conjoncture et convaincus de ne pas trouver. Ce qui ferait grimper sensiblement le taux officiel de chômage, surtout en période de récession. Par contre, au moment d'une reprise de l'économie, ces mêmes individus, un temps disparus de l'armée des chômeurs, se remettent à chercher de l'emploi, ce qui peut laisser l'impression fautive que la situation ne s'est pas améliorée.

Voilà justement ce qui s'est passé en 1994. Ainsi, malgré le fait qu'on a créé un nombre fort respectable de 70 000 emplois l'an dernier au Québec, le taux de chômage n'a baissé que d'un point de pourcentage (13,1 % à 12,1 %) en moyenne pour les 12 mois de l'année, cela parce que 40 000 individus de plus qu'en 1993 ont répondu aux sondages qu'ils cherchaient activement du travail.

Pas que des chômeurs découragés ayant retrouvé confiance, mais aussi des nouveaux diplômés, des étudiants en quête d'un travail à temps partiel et des «ménagères» qui souhaitent profiter de la reprise de l'emploi pour intégrer le marché.

En somme, aussi curieusement que cela puisse paraître, une reprise économique forte ne crée pas seulement des emplois, mais aussi de nouveaux chômeurs statistiques, ce qui ralentit d'autant la baisse du taux officiel de chômage.

Ces considérations un peu techniques ne doivent pas nous faire perdre de vue que, quelle que soit la définition utilisée, un chômeur reste un chômeur, c'est-à-dire un individu fait de chair et d'intelligence qui a perdu l'une des sources de dignité et de sécurité essentielles pour vivre en société.

D'où l'importance de tout mettre en œuvre pour éviter les ralentissements économiques trop brusques et faciliter la mobilité des individus. Car, contrairement à ce qu'on entend souvent, il se crée beaucoup d'emplois au pays quand l'économie va bien. Pendant les huit années d'expansion de la décennie quatre-vingt, de 1982 à 1990, le Québec a vu le nombre d'emplois augmenter de près d'un demi-million. Au même moment, le nombre total de Québécois âgés entre 15 et 65 ans avait augmenté de 325 000, soit moins vite que les emplois créés. Si le taux de chômage a pris beaucoup de temps à descendre et n'a jamais franchi à la baisse la barre de 9 %, c'est qu'un nombre de plus en plus grand d'individus, de «ménagères» et de jeunes aux études par

exemple, ont dit souhaiter trouver du travail.

Depuis ce temps, le nombre de citoyens en âge de travailler a continué d'augmenter, mais cette fois encore, une récession très grave est venue tuer des dizaines de milliers d'emplois. Pour espérer voir le taux de chômage passer sous la barre de 9 %, il faudrait six nouvelles années de croissance de l'emploi comme 1994, ce qui nous amène à l'an 2000. Une performance qui n'est pas impossible, mais combien difficile.

La première condition pour y parvenir un tel résultat, c'est évidemment que la phase d'expansion se poursuive pendant jusqu'à la fin de ce siècle. Car, s'il est vrai d'affirmer que le progrès, le libre-échange ou la technologie moderne font disparaître des emplois dans des secteurs moins concurrentiels, il est encore plus certain que la cause première de la destruction du tissu social de nos économies libérales demeure les récessions. À l'inverse, comme les années quatre-vingt nous l'ont prouvé, une croissance soutenue crée beaucoup d'emplois, malgré les changements technologiques. Dommage que l'on ne puisse rien contre les hommes politiques et les hauts fonctionnaires qui gèrent nos politiques budgétaires et monétaires, ce sont eux les premiers responsables du chômage et non la technologie.

La seconde condition à la diminution du taux de chômage, c'est la capacité des Canadiens et des Québécois de répondre aux nouvelles exigences de l'économie. Il y a d'abord l'éducation

des jeunes et la formation en entreprise qui doivent être revalorisées, stimulées, mieux ciblées et mieux encadrées à tous les niveaux de l'organisation scolaire et industrielle. Puis il y a l'initiative et le dynamisme des individus, des syndicats, des régions, des chefs d'entreprises auxquels l'État doit s'associer avec discernement. À ce propos, la nouvelle directrice-générale de la Société québécoise de formation de la main-d'œuvre, l'économiste Diane Bellemare, une militante convaincue quant au rôle actif que peut jouer l'État dans la poursuite du plein emploi, pourra bientôt nous faire la preuve de ses théories. Mais tout le monde a compris que le temps où les gouvernements créaient eux-mêmes des emplois est derrière nous.

Finalement, pourquoi ne pas chercher dès maintenant à encourager une certaine forme de partage de l'emploi, aussi modeste soit-elle, comme la limitation volontaire du temps supplémentaire, ce qui permettrait l'embauche annuel de milliers de nouveaux employés. Voilà un cas qui exigerait non seulement le leadership des gouvernements, mais aussi la modification de quelques lois pour faire en sorte qu'une heure supplémentaire ne coûte pas beaucoup plus cher aux entreprises quand elle est accomplie par un nouvel employé.

L'emploi doit donc demeurer une des principales priorités de nos gouvernements, même si le rétablissement des équilibres budgétaires est devenu la condition première pour éviter des hausses de taux d'intérêt et le ralentissement prématuré de l'économie. On attend encore les réformes de l'éducation, de la formation professionnelle, de la réglementation, du code du travail et de la fiscalité, autant de gestes politiques qui faciliteront l'atteinte de l'objectif de ramener le taux de chômage du Québec à moins de 9 % d'ici l'an 2000.

Une reprise créée
des emplois...
mais aussi
des chômeurs.

L E T T R E S

C'est notre argent

Monsieur Marc Gourdeau, vous m'accusez «de n'avoir rien compris au commentaire de Robert Lévesque et de faire preuve de susceptibilité nationaleuse fort sensible». C'est peut-être vous qui n'avez rien compris au sens de ma lettre quand j'affirme que l'argent du fédéral, c'est notre argent. Je pourrais bien vous renvoyer la balle en vous traitant à mon tour de «fédéraleux» et de «têteux», mais je m'en garde bien.

Petit poète depuis cinquante ans, n'ayant jamais vécu aux crochets de l'État, c'est toujours avec la plus grande liberté que j'aborde ce sujet. Je me suis toujours méfié de l'intrusion de l'État dans la vie littéraire et artistique, sans toutefois nier son apport discret et nécessaire. Je n'ai jamais attendu après l'État pour vivre de ma poésie. La poésie se gagne à bout de bras et le poète ne s'achète pas. Que l'on veuille subventionner les musiciens, les peintres, les sculpteurs, les cinéastes, les danseurs, les équilibristes, les P.M.E., les papillons, les pissenlits: d'accord! Mais l'argent de ces subventions provient de la poche du contribuable. Moi, j'espère plutôt qu'un jour les gens achèteront de la poésie comme ils achètent de la bière et ainsi le poète pourra vraiment vivre de sa plume... d'oiseau libre.

Quant à Robert Lévesque, cette bête de scène de la critique que j'admire, je crois qu'il est d'une écorce assez forte pour se défendre tout seul.

Luc Perrier
Montréal, le 27 décembre 1994.

Politique contradictoire

Cette semaine, Ottawa annonçait sa nouvelle politique sur le transport aérien international en même temps que la reprise des négociations sur le «Ciel Ouvert» avec les États-Unis. Je crois sincèrement que ces nouvelles apporteront des aspects positifs pour l'économie canadienne en général et pour les nombreux passagers qui font vivre cette industrie. Mais, par la même occasion, cette nouvelle politique me laisse entrevoir certaines contradictions à l'intérieur d'une philosophie de déréglementation complète, laissant libre cours aux lois du marché.

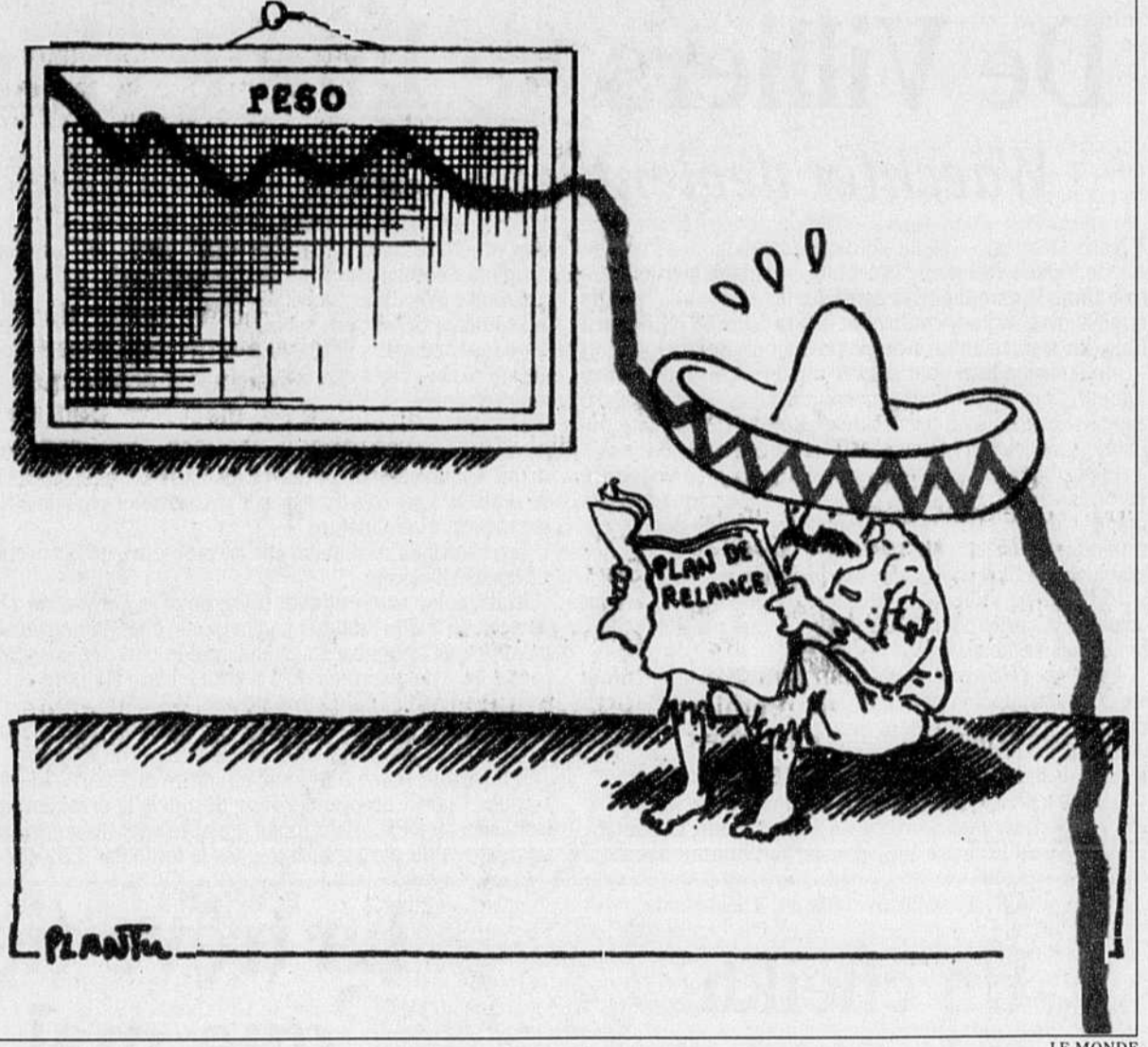
Tout d'abord, je constate, comme plusieurs travailleurs de l'industrie, qu'Ottawa surprotège présentement Canadian International. Criblée de dettes et battant de l'aile suite à de nombreuses mauvaises décisions d'affaires de ses dirigeants albertains (et non pas d'ex-employés de Nordair et d'Eastern Provincial Airways), cette société, après avoir reçu des prêts spéciaux de plusieurs millions \$ d'Ottawa, se voit accorder de nouvelles routes sur l'Inde et bientôt vers les États-Unis. J'accepte ces décisions car je crois à la concurrence. Mais pourquoi empêcher Air Canada de voler sur Hong-Kong, à l'heure où Jean Chrétien nous disait... Canadiens, soyez ouverts à l'Asie?

Par ailleurs, la politique de «ciel ouvert» d'Ottawa va continuer de faire glisser lentement notre souveraineté canadienne en matière de transport aérien vers les États-Unis,

quoiqu'en dise le ministre Doug Young. American Airlines a déjà un contrôle important sur les opérations aériennes de Canadian et est déjà comme le loup dans la bergerie. Avec l'entente dite de ciel ouvert entre le Canada et les États-Unis qui est inévitable ne soyons pas naïfs et ne croyons pas que le Canada va avoir sa juste part du marché sans rien changer. Plusieurs correspondances de passagers au tournant du siècle ne se feront plus au Canada (voire Toronto) mais bien aux États-Unis (Chicago, Atlanta, Denver...).

En tant que travailleur de cette industrie, j'accepte les changements engendrés par une concurrence internationale de plus en plus vigoureuse. Mais je trouve frustrant de voir Ottawa appliquer une politique de déréglementation à connotation politique ou partisane, de quelque côté que ce soit. Où est le fameux «Aller sans entraves» lancé avec l'arrivée de la déréglementation? N'oublions pas que les chemins de fer canadiens agonisent et que le même phénomène pourrait se produire en aviation au sein de l'an 2000. Il nous faut à tout prix conserver 100 % du contrôle sur notre industrie aérienne. C'est un élément fondamental pour assurer la survie de notre souveraineté canadienne en matière de transport aérien. Ces jours-ci, cette souveraineté est certainement plus présente dans le cœur des employés de cette industrie qu'elle ne l'est à Ottawa.

Jean Lapointe
Saint-Eustache, le 24 décembre 1994



LE MONDE

Le ciel de New York

Louise Bourgeois, la grande artiste américaine d'origine française qui vient d'avoir 83 ans, a tranché entre New York et Paris. Pour elle c'est

New York, à cause du ciel. Il est franc, net, clair, solide; celui de Paris est changeant, friable, hésitant, incertain. Il faisait ce ciel bleu sûr de lui, découpé comme un Matisse par la ligne haut perchée d'un Manhattan de carte postale, quand j'ai lu son texte la semaine dernière, au milieu d'une discrète exposition de ses œuvres sur papier. Le Museum of Modern Art (MOMA), la présentait bien à l'occasion d'une imposante rétrospective Cy Twombly, ou encore du parcours d'un siècle de livres d'artistes, présenté en labyrinthe dans les salles en sous-sol. Inépuisable programme.

Si bien que mon ciel, madame Bourgeois, c'est New York en soi, même quand j'ai à peine le temps de voir son azur au-dessus des toits. L'une de mes raisons pour commettre sans trop me gêner le péché de séparatisme, si on en venait là, tiendra à cette ville dont je me suis juré, après y avoir habité un peu, de n'en jamais perdre le mode d'emploi. Que voulez-vous, comme dirait l'autre à Ottawa, il y a là, à une heure d'avion et quinze minutes de taxi, une population équivalente à la moitié de celle du Canada, et plus de culture que nous n'en générerons jamais au nord du 49e parallèle. J'ai bien de la difficulté à vibrer au lien est-ouest dont la seule grande fête au village, en 1994, aura été le séjour de la collection Barnes à Toronto avant son retour à Philadelphie. Et même si j'ai rencontré plus de Québécois au mètre carré dans les musées new-yorkais qu'on en trouve certains jours dans les salles de nos musées montréalais, il me semble que le Québec est loin d'avoir fait le plein de ce voisinage béni, facile, agréable, stimulant, et de climat tellement plus doux.

Il n'y a pas que la foison de l'offre qui m'étourdit, mais aussi sa diversité, son assurance qui frôle avec raison l'arrogance. On a beau ne courir que les musées, comme nous, on y trouve un échantillon de tout ce qui bouge au monde, dans des institutions qui affirment leur identité au lieu de passer leur temps à la copie.

Ainsi le MOMA est-il le lieu de



LISE
B I S S O N N E T T E

l'art actuel juste un peu gourmé, qui garde un œil sur l'histoire et sur la scène internationale plutôt que de se tirer aux pointes de la pointe. Twombly, Bourgeois, ces ancêtres qui travaillent toujours, ne sont pas là pour être contestés, mais appris. Ils attirent le public lettré, celui qui ne se laissera pas presser en découvrant les sobres vitrines des livres d'artistes. J'ai toujours l'impression, en entrant au MOMA, de refaire des classes d'art que je n'ai pourtant jamais connues, en compagnie d'élèves attentifs, aux conversations feutrées. Pur bonheur de s'en faire monter.

Le Metropolitan Museum est pour sa part une école secondaire de masse. Pour peu que vous acceptiez de choisir entre la mort par asphyxie ou par piétinement, vous pouviez y vivre les dernières heures sinon voir l'exposition *Les Origines de l'impressionnisme*, en compagnie de mémés médusées de ne pas y trouver de tableaux impressionnistes, c'est-à-dire de canotiers et jolies robes aux moulines de la galette sous un ciel seuratien. Les catalogues et les affiches se vendent quand même à la tonne. Comme à la rétrospective Willem de Kooning, fulgurante à travers le siècle, où d'autres mémés débattaient bruyamment du peu de réalisme de son rendu de l'autoroute qui mène à Long Island. Mais peu importe, les canevas sont immenses, les salles assez grandes pour nous endurer tous. J'aime le Metropolitan parce que l'art s'y débite en gros, qu'on se sent entouré comme au cirque, que vont le commerce et l'emploi. À quinze heures, le grand hall débordait sur l'esplanade, je jure que tous les touristes du monde y étaient réunis, j'étais contente d'en être. C'est ça, une mégapole qui connaît son affaire d'art.

Pour ceux qui ne consomment d'œuvres qu'avec un arrière-goût de

soufre, le Whitney, le musée qui prend l'acte de créer au tragique, était aussi à son meilleur, avec la série de tableaux en noir et blanc de Franz Kline, mais surtout l'exposition théoriquement provocante de l'heure, *Black Male*. Elle réunit les œuvres de nombreux artistes qui ont représenté des hommes noirs, en jouant consciemment ou non sur tous les préjugés de l'homme blanc (et de sa femme). Archétype du courant dominant, celui d'un art qui se met à l'abri de toute critique esthétique en mettant en scène des victimes, l'expo semble attirer moins la gent des lofts, revenue de tout, que celle qui fréquente les musées de la civilisation. Un article du *New Yorker* faisant en même temps la peau à cette nouvelle morale artistique, à ce morbide aux subventions garanties, j'en conclus que le temps des précheurs et des culpabilisateurs achève. Le Whitney pourrait bientôt changer de ton. Et Montréal à sa suite. Prenons notre mal en patience.

Et je ne vous ai pas parlé du Guggenheim. Il présente l'art et le design de l'Italie d'après-guerre à son public plutôt américain et plutôt East Side qui tourne en rond autour d'une éternelle quête de ses origines européennes. Elles percent alentour, ma foi, avec cette avenue Madison qui commence à ressembler au faubourg Saint-Honoré, la détente en plus. Et je ne vous raconterai pas l'adorable, minuscule présentation de paysages de John Constable au Frick, parce que c'est un musée qui n'aime pas les clients, et dont je respecte la mauvaise humeur. Et nous n'avons pas eu le temps d'aller nous initier à l'art japonais d'après 1945 au pavillon du Guggenheim dans Soho, ni aux dernières cènes d'Andy Warhol au Dia Center for the Arts, ni aux installations du New Museum of Contemporary Art, ni de visiter une seule des galeries d'en haut ou d'en bas de l'île. Peu importe, elles existent.

Je peux jurer, toutefois, que le ciel était bleu dur, qu'il faisait assez beau pour attraper le rhume, que l'émeute permanente régnait toujours des deux côtés de la cinquième avenue, chez FAO Schwarz et chez Saks, et que personne n'y discutait du référendum. C'était bien de l'oublier trois jours, notre humeur en ciel de Paris.

À P R O P O S

... d'ordre et de désordre

«Il s'agit plutôt d'un nouveau désordre mondial, et une douzaine de conflits risquent de dégénérer en une crise qui entraînera ou nécessitera l'intervention militaire des États-Unis, de l'OTAN, des Nations unies et d'autres.»

Professeur Jack Granatstein
La Sécurité dans un monde en évolution, Rapport du Comité mixte spécial sur la politique de défense du Canada, 1994

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSSAËN

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Avant-projet de loi sur la souveraineté

Légitimité de la démarche référendaire

On nous demande de voter en faveur d'une loi qui promet de réaliser la souveraineté-association mais qui permet au PQ de faire l'indépendance

PAUL B. SINGER

Avocat et éditeur

Au milieu des cadeaux de Noël, dans l'atmosphère de la messe de minuit, du peuple à genoux et des anges dans nos campagnes, j'ai pris connaissance de l'avant-projet de loi sur l'accession du Québec à la souveraineté. Comme la plupart des Québécois, j'approuve la démarche politique visant à mettre au clair le statut politique du Québec. L'avant-projet est astucieux, nul doute. Un bas plein de trucs visant à faire avancer la souveraineté dans l'opinion publique. Nous aurons notre référendum en 1995 vraisemblablement. Un jour demi-férié autour de la Saint-Jean-Baptiste.

Peut-on reprocher au gouvernement de vouloir faire adopter par l'Assemblée nationale une loi qui proclame la souveraineté? Le programme du Parti québécois ne prévoyait-il pas que l'élection d'un gouvernement du PQ enclencherait le processus d'accession à la souveraineté? L'enclenchement était un enjeu clair de la campagne électorale, selon le Parti libéral lui-même. En cours de route, M. Lucien Bouchard a cependant pris ses distances face à cette donnée du programme. Pas d'enclenchement: l'élection d'un gouvernement du PQ ne signifie pas, a-t-il affirmé, l'enclenchement du processus. Un citoyen peut voter pour le PQ sans endosser la souveraineté, qui fera l'objet d'une consultation ultérieure. M. Parizeau ne s'est-il pas rallié à cette position? N'a-t-il pas regretté publiquement à plusieurs reprises que les libéraux fassent porter la campagne électorale sur l'accession à la souveraineté?

Or, à la suite d'une élection remportée par le PQ avec une mince pluralité des voix, le Québec deviendra un pays souverain sous condition suspensive. Par le truchement d'une consultation populaire, une loi déjà adoptée par l'Assemblée nationale sera mise en vigueur dans un délai d'un an. S'agit-il ou non d'un enclenchement? Il est vrai que la province demeure à l'intérieur de la Confédération jusqu'au référendum. À partir de celui-ci, l'Assemblée est investie de pouvoirs républicains, y compris, bien sûr, celui de donner au pays une Constitution nouvelle. Le gouvernement se rend à l'extrême limite de son engagement de ne pas prêter un sens référendaire à son élection.

Quoi qu'il en soit, force est de constater que l'autre façon de gouverner se manifeste principalement dans l'organisation d'un référendum.

L'avènement du Parti québécois en 1976 marqua aussi un point tournant dans l'assainissement des mœurs électorales au Québec. Le Québec possède une législation modèle sur le financement des partis politiques et sa classe politique affiche une pratique qui, pour le profane, semble se comparer avantageusement à l'expérience de plusieurs pays industrialisés frappés en 1994 par des scandales de corruption, sans parler du régime conservateur à Ottawa dont un récent ouvrage à succès révèle les dessous. Le thème de la corruption fut à peu près absent de l'élection provinciale de l'automne, net contraste avec le climat de suspicion qui planait sur l'équipe sortante en 1976.

La Loi sur la consultation populaire fut adoptée en 1978 afin de permettre que certaines questions — jugées d'intérêt supérieur, voire historique — soient soumises à la population dans le cadre d'un exercice référendaire. Elle s'inspire des modèles européens les plus nobles et ne fait aucun compromis dans son adhésion au principe de l'équité. L'équité référendaire procède d'une dénonciation du pouvoir de l'argent qui peut biaiser l'issue du débat démocratique. L'équité exige aussi un assujettissement de l'État aux contraintes de la loi afin d'éviter qu'il ne déploie ses moyens pour exercer une influence indue.

La démarche du PQ de 1994 fait précéder le référendum d'une période de consultation — ou pré-référendum — qui possède tous les risques d'abus que la Loi sur la consultation populaire visait à contrecarrer. L'État peut dépenser comme il veut, utiliser la vaste machine bureaucratique pour parvenir à ses fins, organiser des consultations qui favorisent son option, changer l'enjeu et modifier la date du référendum comme il l'entend. La forme finale du projet, peut-être même la question — sera connue seulement à la veille de la période référendaire qui sera la plus courte possible, liste électorale permanente aidant. Pourquoi le gouvernement s'écarterait-il des sentiers démocratiques que le PQ avait lui-même battus avec courage dans les années 70? La démarche n'est pas illégitime pour autant. Mais le sens moral d'une victoire sera diminué et les répercussions pancanadiennes, voire internationales, seront colorées par un exercice que l'opposition officielle dans l'Assemblée nationale peut légitimement dénoncer.

Force est de constater que l'autre façon de gouverner se manifeste principalement dans l'organisation d'un référendum.

Selon les propos du premier ministre dans les commentaires accompagnant l'avant-projet, la démarche référendaire possède un sens historique. Une rencontre avec l'histoire. Le premier ministre a affirmé lors de son élection qu'il voulait représenter tous les Québécois. Pourquoi le PQ n'a-t-il pas cherché à établir un consensus sur les moyens d'accession? Quelques paramètres suffiraient: question référendaire, date de référendum, application de la loi référendaire à partir d'un moment donné, chances égales aux deux comités paraplous. On respecte l'adversaire parce que, dans l'éventualité d'une victoire référendaire, tous les Québécois doivent accepter le résultat et œuvrer à l'édification du pays. Qu'il suffise de rappeler qu'en 1980 la légitimité de la démarche de M. René

Lévesque ne fut jamais sérieusement contestée à l'intérieur du Québec.

M. Parizeau avait promis une question simple, citant en exemple la formulation suivante: «Êtes-vous d'accord pour que le Québec devienne un pays souverain à telle date?» Il propose cependant une question qui n'est pas du tout simple: elle demande d'approuver une loi adoptée par l'Assemblée nationale. Il faut connaître la loi en question qui peut changer plusieurs fois au cours de la campagne pré-référendaire. La loi comprend plusieurs éléments mais l'impression qu'elle laisse est celle de grande continuité. Tout est légal et conforme aux normes internationales. C'est déjà adopté par l'Assemblée nationale, il suffit d'approuver. La formule est connue, l'avant-projet de loi décrit en effet le familier modèle de la souveraineté-association. Sans doute le mandat du gouvernement s'étendra de bonne foi à la négociation de cette formule constitutionnelle. Mais, selon l'avant-projet, la souveraineté est proclamée dans un an



Le premier ministre du Québec Jacques Parizeau et le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard, lors d'une réception à Montréal en octobre 1994 marquant le premier anniversaire de l'élection du Bloc.

ans égard à l'issue des négociations. Il n'est pas nécessaire que l'intégrité du territoire soit acquise; ou que la reconnaissance du Québec dans la communauté des nations soit imminente; ou que le marché commun soit accepté par les partenaires canadiens-anglais; ou même qu'une entente intérimaire sur le financement ne soit encore intervenue entre les gouvernements de l'ancienne fédération.

La souveraineté suppose, entre autres choses, une nation (parties constituantes qui s'en réclament) et un territoire défini (sous contrôle de l'autorité civile et militaire). L'association implique un pacte établi par traité et parfois soumis aux populations concernées. Maastricht, par exemple, reçoit une sanction référendaire dans les pays d'Europe. Le marché commun canadien sera-t-il proclamé sans référendum? N'aurons-nous pas un mot à dire sur la forme que prendra notre nouvelle association économique avec le reste du Canada? Peut-on imaginer que le gouvernement fédéral signe un tel pacte sans consultation populaire? Le Canada ira vraisemblablement en référendum sur l'association. Le Québec regardera-t-il passivement ayant donné un chèque en blanc à son propre gouvernement? Qui seront les Québécois qui vendront

les avantages de l'association au Canada anglais? M. Bouchard? M. Parizeau? Comment réussira-t-on à rallier nos meilleurs vendeurs du partenariat s'ils ont toujours le goût de l'illégitimité dans la bouche?

C'est indubitablement astucieux. La démarche risque de gonfler le nombre de voix affirmatives en ajoutant l'appui de ceux qui rêvent d'un «Québec souverain dans un Canada uni». Cependant, la démarche risque aussi de faire peur si cette faiblesse est permise chez les chevaliers moins preux. En fin de compte, on nous demande de voter en faveur d'une loi qui promet de réaliser la souveraineté-association mais qui permet au Parti québécois de faire l'indépendance. À l'expiration du délai prévu dans la loi, hors de toute intervention populaire ou gouvernementale, le Québec devient un pays souverain, avec ou sans association avec le reste du Canada.

En 1976, le gouvernement cherchait un mandat pour négocier la souveraineté-association et acceptait la nécessité de consulter à nouveau la population avant que la naissance du pays ne soit proclamée sur le territoire. Le PQ offre toujours aux Québécois la même option constitutionnelle. Les garanties démocratiques se sont cependant effritées au fil des ans.

Réponses aux objections des politiciens fédéralistes

Le processus mis en branle par le gouvernement du Québec est le plus ouvert et démocratique jamais enclenché dans toute l'histoire de l'Amérique du Nord britannique

WILBRAY THIFFAULT

Membre de la Section locale d'Ottawa du Syndicat des postiers

Le 6 décembre dernier, le premier ministre de la province de Québec dépose à l'Assemblée nationale un avant-projet de loi sur la souveraineté. C'est la rage chez les fédéralistes. Aucun mot n'est trop fort pour attaquer le projet de loi. L'éditorialiste du *Globe and Mail* le qualifie d'«opéra bouffe» (en français dans le texte) et affirme que le gouvernement du Québec n'a aucun «droit moral de tenir un référendum sur une loi radicale qui n'a aucune force légale» (8 décembre 1994).

Pour ne pas être en reste, *The Toronto Star* qualifie le projet de loi du gouvernement du Québec de «schème frauduleux et antidémocratique» (9 décembre 1994). Nous passerons rapidement sur les politiciens fédéraux et provinciaux qui reprennent en chœur les commentaires des éditoriaux cités.

Analysons les principales objections de nos politiciens fédéralistes.

Le gouvernement péquiste a-t-il le mandat?

Selon nos politiciens fédéralistes, Parizeau et son gouvernement n'ont pas le mandat de faire la souveraineté. Par exemple, selon Roy Romanow, premier ministre néo-démocrate de la Saskatchewan, Jacques Parizeau a reçu un mandat de bon gouvernement et devrait s'en tenir à cela. Romanow conclut: «Et c'est tout — pas un mandat pour la séparation, pas un mandat pour introduire la question de la légalité. C'est mettre la charrie avant les bœufs. Il n'a aucun mandat pour faire cela.» (*The Toronto Star*, 7 décembre 1994).

Que penser de cette objection?

Retournons à l'élection provinciale du 12 septembre 1994. Il est vrai que la campagne du Parti québécois porte sur l'autre façon de gouverner. Mais Daniel Johnson, premier ministre libéral sortant, s'est pro-

mené dans tous les coins trouvables et introuvables de la Belle Province pour dire que l'enjeu était la séparation et que pour abattre le séparatisme, il fallait battre le PQ immédiatement et non pas attendre au référendum.

Et la chorale des premiers ministres provinciaux, dirigée par Bob Rae, chantait la même chanson lors de la conférence annuelle des premiers ministres à Toronto en septembre 1994.

De plus, l'électeur et l'électrice votent non seulement pour un parti mais aussi pour son programme. J'admets que ce n'est pas toujours le cas, mais qu'on l'aime ou pas, le programme est là.

On peut critiquer évidemment les modalités de l'avant-projet de loi du gouvernement, mais il est évident, en se basant sur ce programme de gouvernement, qu'il a le mandat d'agir par cette méthode.

Comparons cette démarche avec celle du Parti libéral du Canada en 1980-82. Etant à l'époque recherchiste à l'Association canadienne française de l'Ontario, j'ai pu consulter la série de notes aux candidats et candidates distribuées par le quartier général du parti. Or, dans la série, il n'y avait aucun texte portant sur la Constitution. Ce n'est que lors du référendum de mai 1980 que Pierre Elliott Trudeau nous annonça qu'il reformerait la Constitution.

Le 14 mai, il déclare à la foule réunie au Centre Paul-Sauvage: «Je m'adresse solennellement aux autres Canadiens des autres provinces, nous mettons notre tête en jeu, nous du Québec, quand nous disons aux Québécois de voter non. Nous vous disons que nous n'acceptons pas qu'un non soit interprété par vous comme une indication que tout va très bien et puis que tout peut rester comme c'était avant. Nous voulons des changements.» (Cité dans *Lac Meech Trudeau parle...*, Hurtubi-

se HMH). On connaît la suite. C'est sur cette promesse vague que Trudeau impose le rapatriement. Les résultats du rapatriement sont-ils conformes avec le discours du 14 mai 1980? Aux lecteurs et lectrices d'en juger.

Passons maintenant à l'argument fédéraliste qui veut que le PQ mette en branle un processus déjà rejeté par la population. Si l'on suit cette logique, le gouvernement péquiste devrait se conformer aux sondages qui affirment que la majorité de la population s'oppose à la souveraineté et rentrer à la maison.

Nos chers amis fédéralistes ne s'embarasseraient pas des sondages et des résultats électoraux en 1980-81. En janvier 1981, 64% de la population canadienne s'oppose au rapatriement unilatéral (*Le Devoir*, 15 janvier 1981). Le 13 avril, le gouvernement du PQ qui s'oppose au rapatriement est réélu avec 49,2% lors des élections provinciales.

Le gouvernement fédéral a-t-il renoncé au rapatriement? Non, bien au contraire. Un autre exemple est l'action du gouvernement Bourassa qui tente d'imposer une solution fédéraliste alors que la majorité de la population appuie l'option souverainiste. Répondant au livre de Jean-François Lisée, *Le Tricheur*, qui couvre la période politique au Québec de 1990-91, l'éditorialiste de *The Gazette* réplique: «Une «tricherie»? Pas du tout. Bourassa a fait exactement ce qu'il fallait faire. S'il avait joué franc jeu, il aurait perdu sa majorité à l'Assemblée nationale et le Québec serait probablement un pays indépendant aujourd'hui.» Donc, «il a droit à tous les honneurs».

Comme on peut le constater, selon *The Gazette*, les principes démocratiques ne s'appliquent qu'aux souverainistes.

Une autre objection est que seule une minorité des électeurs du Parti québécois

sont souverainistes. Si l'on se réfère à 1976 et 1980, on constate les résultats suivants: le PQ remporte 41,4% des voix aux élections en 1976, et en 1980 le camp du OUI remporte 40,4% des voix exprimées. Il faut donc être prudent avant d'affirmer des choses que les faits ne supportent peut-être pas.

L'option du document est exclusivement souverainiste

Là, il faut admettre que les fédéralistes ont un bon point. Mais il fallait s'attendre à un document souverainiste de la part d'un gouvernement péquiste. Prenons le processus qui a conduit à l'Accord de Charlottetown.

Le tout a commencé avec un document intitulé *Bâtir ensemble l'avenir du Canada*. Venant d'un gouvernement fédéraliste, il fallait donc s'attendre à un document fédéraliste. «Élémentaire, mon cher Watson», aurait dit Sherlock Holmes. Qu'ont fait les souverainistes? Ils se sont tenus à l'écart du processus et ont réservé leurs forces pour le référendum. Nous comprenons que les libéraux vont boycotter le processus et se réserver pour le référendum, mais, de grâce, qu'ils ne jouent pas les vierges offensées.

En fait, si l'on peut faire un reproche au processus mis en branle par le gouvernement du Québec, ce serait le suivant: on nous offre un succédané ou un ersatz à l'assemblée constituante; le produit offert est la bonne vieille méthode usée et abusée par les fédéralistes, soit la consultation.

Quand aurons-nous, au Québec, une assemblée constituante comme processus de prise en main et d'exercice par le peuple lui-même de la souveraineté populaire par l'élection de ses propres délégués à cette assemblée pour décider de l'avenir du Québec?

Malgré la critique que nous venons de faire, il s'agit tout de même du processus le plus démocratique et le plus ouvert, jamais enclenché dans toute l'histoire de l'Amérique du Nord britannique.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précourt (*pages editoriales, responsable de la section Tourisme*); Martin Ducloux et Christine Dumazet (*lecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélar (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (*livres*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*correspondant à l'information sportive*); Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (*communis*), Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*). **La Documentation:** Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). **LA PUBLICITÉ** Lucie Pinsonneault (*directrice*), Yves Williams (*superviseur. Avis publicitaires et annonces classées*), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, André Melançon, Suzanne Missevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (*secrétaire*). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedl, c.m.a. (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (*adjointe à l'administration*). **LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE** Christiane Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise La-chapelle, Rachelle Leclerc-Venne. **LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES** Guy-Renaud Kirouac (*directeur*), Chrystian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*). **LA PRODUCTION** Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Jean Lemay (*directeur adjoint, production et informatique*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des-Cormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zuida. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Marcel Couture (*président*). **LA FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

RUSSIE Plus de cent peuples

SUITE DE LA PAGE 1

se définit-elle ni par le sol ni par le sang, puisqu'elle est un ensemble pluri-ethnique et que 25 millions de Russes vivent dans «l'étranger proche».

La Russie n'a jamais été un État-nation, ce qui taraudait parfois quelques intellectuels nourris des idées de la Révolution française, mais ne la gênait pas outre mesure. Son être, elle l'avait forgé autrement, dans un messianisme orthodoxe et dans une expansion géographique, dans une gigantesque entreprise de colonisation commencée au XVe siècle et qui était aussi une sorte de revanche sur la soumission à la Horde d'or mongole. Pendant deux cents ans, à partir du règne de Pierre le Grand jusqu'en 1991, la Russie a existé comme empire.

Avec deux conséquences fondamentales dans ses rapports avec l'Europe. D'abord, les terres à coloniser et à peupler s'étendant essentiellement vers l'est et le sud, la Russie conquérante a accentué son caractère asiatique. «Pour l'Europe nous étions des Tatars», écrit Dostoïevski dans son *Journal*, en Asie nous serons Européens. Notre mission civilisatrice en Asie nous transporterait d'enthousiasme: le tout est de commencer. Construisez deux voies ferrées, l'une en Sibérie et l'autre en Asie centrale, et vous verrez».

Ensuite, pour maintenir la cohésion d'un si vaste ensemble comptant plus de cent peuples parlant plus de cent langues, il fallait un État central puissant auquel les sujets devaient faire allégeance, soit en la personne du «tsar de toutes les Russies», soit dans la révérence à l'idéologie marxiste-léniniste. Il ne pouvait y avoir de Russie (puis d'URSS) sans empire, et il ne pouvait y avoir d'empire sans pouvoir autoritaire.

Dès 1760, l'ambassadeur anglais à Moscou, Sir George Macartney, remarquait: «Au despotisme, la Russie doit sa grandeur et ses dominions, de sorte que si les pouvoirs du monarque sont un jour limités, elle perdra sa puissance et sa force proportionnellement aux progrès qu'elle fera dans la voie de la vertu et du bien civique». C'est à ce théorème que la Russie post-soviétique est encore confrontée. Il y a une contradiction fondamentale entre la démocratie et l'empire, non seulement pour les peuples périphériques, mais pour la Russie elle-même; contradiction qui s'énonce aussi sous la forme renversée: il ne peut y avoir de Russie démocratique que débarrassée de son empire.

En Tchétchénie, la Russie eltsinienne est à la recherche de son identité. La chute de l'URSS l'a laissée avec des frontières rétrécies bien qu'avec 170 millions d'habitants et une superficie double de celle des États-Unis, «il n'y ait pas lieu de faire dans la claustrophobie», selon l'expression d'Henry Kissinger et sans conscience nationale. En effet, si l'URSS a prolongé pendant soixante-dix ans l'empire russe, elle a «dénationalisé» la Russie, en fondant l'identité russe dans l'identité soviétique (1).

Les Russes, en tout cas les Slaves en général, dominaient l'appareil d'État, mais en même temps le peuple russe disparaissait, fût-ce en tant que peuple dominateur, dans l'utopie du peuple soviétique. Parce que Staline s'en méfiait, la Russie a perdu son parti communiste «national» dans les années 20, pour le retrouver seulement sous le règne de Gorbachev, alors que les autres républiques ont toujours eu le leur. Pauvre Russie, qui se trouvait avec ses colonies dans un rapport impérialiste inverse, les Russes étant convaincus que la périphérie profitait plus de l'empire que la «métropole».

Ni l'ethnie, ni la langue

Cette identité russe ne peut se trouver dans l'ethnie puisque les Russes étant répartis sur l'ensemble du territoire, la Russie ressemblerait alors à une monstrueuse peau de léopard dont le centre serait à Moscou. Elle ne peut se trouver non plus dans la langue, puisque le russe est devenu le moyen de communication de tous les peuples de l'empire, que celui-ci soit tsariste ou communiste, Staline ayant la encore apporté sa contribution à la soviétisation en introduisant partout (sauf dans le Caucase) l'alphabet cyrillique.

Après la chute du communisme, certains intellectuels russes ont pensé que la Russie pouvait forger une identité nouvelle dans l'adoption des valeurs politiques occidentales, en rupture radicale avec la tentation asiatique. Un peu comme certains intellectuels allemands définissent leur adhésion à la République fédérale par un «patriotisme de la Constitution».

Du point de vue de la difficile quête d'une identité nationale, la comparaison entre la Russie et l'Allemagne est loin d'être déplacée. À l'instar de la Russie, l'Allemagne n'a pas de frontières historiques, et les Allemands de souche ne sont pas tous en Allemagne. Le territoire sur lequel elle exerce sa souveraineté est le résidu d'un empire effondré. Mais comment susciter un «patriotisme de la Constitution» dans un pays qui n'a jamais connu l'État de droit? Ou la Loi fondamentale, quand elle existe, est bafouée ou modifiée au gré des humeurs du despote? Ou l'État n'est plus en mesure d'assurer à ses citoyens la sécurité et le bien-être.

Théorie des dominos

Reste donc la tentation d'inscrire la recherche de la nation russe dans l'histoire de la Russie impériale. Boris Eltsine et les généraux qui l'entourent y ont cédé à Grozny. Ils ont craint «l'effet dominos» de l'indépendance tchétchène, mais surtout, instruits par la tradition russe, ils ont espéré qu'une démonstration de force sur les marches de la Russie renforcerait à Moscou un pouvoir largement discrédité, tout en impressionnant un Occident auquel ils avaient le sentiment d'avoir, depuis trois ans, trop cédé.

La démonstration est en passe d'échouer sur tous les points. Les dirigeants du Kremlin ont sous-estimé la force de la résistance des Tchétchènes qui pourtant avaient bravé le tsar pendant plus d'un siècle et demi, la déliquescence de leur pouvoir, l'influence aussi d'une société civile urbaine, encore embryonnaire certes, mais confortée par quelques médias réfractaires à l'autoritarisme. La brutalité de l'intervention armée a été telle que même les pays occidentaux ont été obligés d'exprimer leur émotion, malgré toute la crainte que leur inspire une Russie forte et l'angoisse que leur procure une Russie faible.

Quatre ans après que Mikhail Gorbatchev a signé la fin de l'Union soviétique, la révolution démocratique russe reste encore à venir. L'aventure tchétchène le montre à ceux qui auraient cru pouvoir l'oublier. Elle montre également que si l'être-empire n'est pas une fatalité pour la Russie, il constitue une pesanteur historique dont il lui est très difficile de se débarrasser. C'est en tout cas un paramètre que les architectes du nouvel ordre européen de sécurité ne peuvent plus occulter.

(1) Voir à ce sujet la contribution de l'historien Victor Sarda dans *Un État pour la Russie*, ouvrage collectif sous la direction de Marie Mendras, éditions Complexe, 1993, 160 pages.

GROZNY Inquiétude internationale

SUITE DE LA PAGE 1

Malgré la violence des attaques russes, les combattants tchétchènes contrôlent toujours le palais présidentiel — qui est devenu leur véritable QG — après avoir repoussé samedi une puissante offensive des blindés et de l'infanterie russes.

Les forces russes ont tenté de s'emparer du palais à trois reprises dans la nuit de samedi à hier. Après leur échec, qui leur a coûté plus de dix chars selon Interfax, ils ont déployé des blindés non loin de l'édifice dans la matinée.

Le porte-parole du ministère russe de la Défense a assuré que les soldats russes continuaient hier d'isoler de petits groupes de partisans de Djokhar Douaïev et de pourchasser des tireurs embusqués et des «saboteurs» dans les rues de Grozny.

Il a ajouté qu'une aide humanitaire était fournie à la population locale dans les quartiers «libérés» de la capitale.

Toujours selon l'agence Interfax, les rebelles auraient capturé une unité de parachutistes russes à 30 km au sud-ouest de Grozny et les commandants russes auraient menacé de bombarder cette zone s'ils n'étaient pas libérés.

Dans la nuit de samedi à hier, des avions russes ont pilonné des villages de montagne dans le sud de la Tchétchénie, malgré les multiples promesses du président Boris Eltsine de mettre un terme à ces attaques aériennes.

Les troupes russes — qui ont subi un revers samedi avec la mort du général Viktor Vorobyov, commandant des unités spéciales du ministère de l'Intérieur en Tchétchénie — semblent avoir changé de stratégie à Grozny après leurs échecs. Selon Movladi Oudougov, chef du service d'information tchétchène, les Russes ont décidé de bombarder les immeubles les uns après les autres.

Le centre de presse du gouvernement russe a affirmé hier que Djokhar Douaïev avait quitté la capitale tchétchène depuis deux jours. «Il a été établi que Douaïev et ses gardes du corps ont quitté Grozny le 6 janvier 1995, au cours de l'après-midi, pour Galanchej», a-t-il précisé. La ville de Galanchej ne figure pas sur les cartes russes de la région.

Le centre, cité par l'agence Itar-Tass, a également as-

suré être en possession d'informations fiables faisant état du départ de Grozny du ministre tchétchène de la Sécurité, Sultan Gheliskhanov, pour la ville de Goudermes, à 30 km de Grozny.

À Moscou, quelque 1500 communistes russes se sont rassemblés hier place de la Révolution pour demander l'arrêt de l'intervention militaire en Tchétchénie et conspuer le président Eltsine.

L'ampleur de l'offensive russe en Tchétchénie inquiète de plus en plus la communauté internationale.

Le vice-président américain Al Gore a déclaré hier avoir mis Boris Eltsine en garde, dès avant le déploiement militaire russe, contre la «terrible erreur» que constituerait un bombardement de la Tchétchénie. Il a de nouveau exhorté Moscou à régler la crise par la négociation.

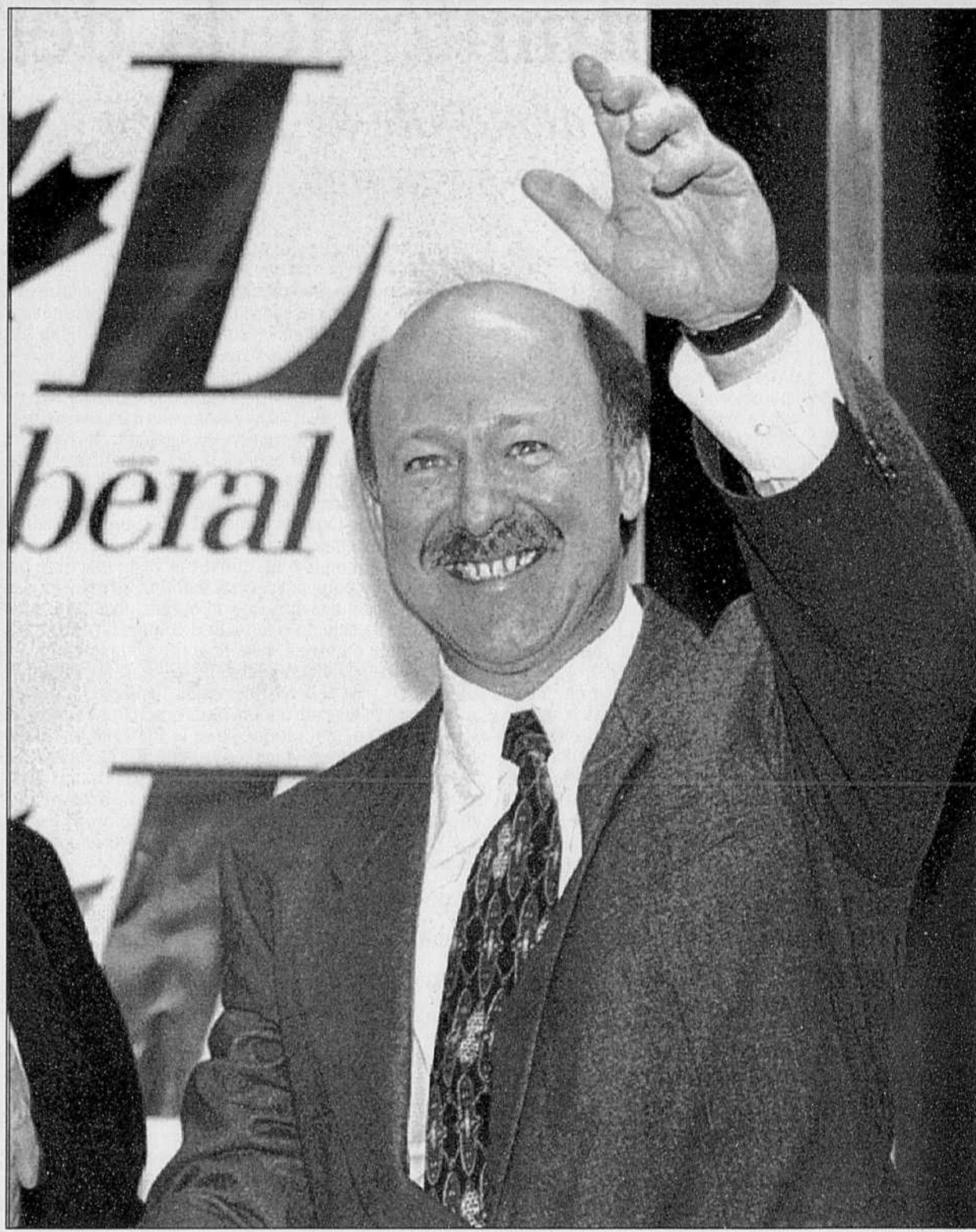
L'Allemagne a décidé d'accentuer ses pressions sur la Russie pour la contraindre à rechercher une issue pacifique. Après le chancelier Kohl, qui avait dénoncé samedi une «folie pure», le ministre de la Défense Volker Ruehe a accusé Moscou de violer les accords internationaux avec une «brutalité exceptionnelle».

«Je ne suis pas favorable à la rupture des relations avec la Russie. Mais je suis pour dire clairement et ouvertement quels sont les accords que Moscou a violés», a déclaré Volker Ruehe dans une interview à paraître aujourd'hui dans *Der Spiegel*.

Il a ajouté que Moscou avait annulé des manœuvres avec l'armée allemande prévues l'été prochain en Russie. Selon les Allemands, les unités russes concernées par ce projet ont été envoyées en Tchétchénie pour combattre les séparatistes.

À Dubaï, les 51 pays membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) ont demandé à Moscou de mettre un terme à son offensive, estimant que la Russie violait le droit international en utilisant la force contre des objectifs civils.

«Le secrétaire général (de l'OCI) demande au gouvernement de la Fédération de Russie de réexaminer sa position, de mettre un terme à son offensive militaire et de créer les conditions susceptibles d'ouvrir un dialogue sérieux avec les dirigeants tchétchènes», a dit l'organisation, qui a saisi l'ONU.



Denis Paradis a été confirmé hier comme candidat du Parti libéral pour les élections partielles du 13 février dans le comté de Brôme-Missisquoi.

SAINT-JEAN Minces chances

SUITE DE LA PAGE 1

bre dernier à Mme Beaudoin. Une lettre qui est restée sans réponse. Pour l'essentiel, le ministre ne veut pas déroger de l'entente intervenue le 19 juillet avec l'ex-gouvernement de Daniel Johnson.

Ottawa verserait ainsi à Québec la somme de 25 millions \$ pour assurer le maintien de 200 étudiants au CMR, devant être démissionnaires pour devenir une institution d'enseignement post-secondaire. Les accommodements évoqués par M. Massé se limiteraient à des questions accessoires comme la durée du bail, l'utilisation des équipements et l'avenir de la bibliothèque.

Pourquoi avoir rejeté la requête du député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, en faveur d'un délai additionnel d'un mois? «Parce que une expansion d'un mois ne changera rien, si le Parti québécois ne veut pas négocier», a répliqué le ministre fédéral aux journalistes.

Dans l'état actuel des choses, M. Massé reconnaît que les chances de sauver le collège de Saint-Jean sont aujourd'hui bien minces. Et il ne fait pas de doute dans son esprit que le gouvernement Parizeau est de mauvaise foi. À son avis, les péquistes ne veulent pas vraiment en venir à une entente parce qu'ils comptent se faire du capital politique sur le dos d'Ottawa en ce début de campagne référendaire. «On a montré une grande flexibilité en offrant 25 \$ au Québec. Mais la vérité, c'est que le PQ et le Bloc québécois veulent en faire un enjeu référendaire».

Quelque 1300 militants libéraux de Brôme-Missisquoi ont exercé leur droit de vote à cette convention, qui a confirmé la candidature de Denis Paradis, un choix qui n'a surpris personne. Et qui s'est fait en présence de députés provinciaux, dont Liza Frulla, Jacques Chagnon et Pierre Paradis, le frère cadet du nouveau candidat. Au

nombre des invités figuraient également Mme Lucienne Robillard, le ministre Michel Dupuy et les députés fédéraux Martin Cauchon et Alphonse Gagliano. Ainsi que les sénateurs Marcel Prud'homme et Lise Bacon. Un grand ralliement, une manifestation de force qui a donné aux organisateurs des allures victorieuses.

En plus d'être le frère du député provincial du comté et ex-ministre de l'Environnement, Denis Paradis est un avocat en vue de la région. Il s'agit en outre de l'ancien bâtonnier du Québec. Il a facilement remporté la victoire sur ses deux adversaires, Heather Keith-Ryan et Dan Mignault, qui s'est attiré des huées par ses allusions caustiques à l'endroit du favori. Les orateurs qui sont montés au podium pour clore la réunion ont d'ailleurs jugé bon de lancer un appel à l'unité.

Candidat du Bloc québécois, l'ex-ministre péquiste des Communications, Jean-François Bertrand, n'a pas perdu de temps à donner la réplique. Aussitôt après, il a invité les journalistes à une conférence de presse, où il a notamment fait ressortir le fait que le député libéral provincial d'Orford, Robert Benoit, a annoncé son appui au candidat conservateur Guy Lever. C'est pour lui la démonstration de la division des libéraux, «face à l'attitude intransigeante, arrogante et rétrograde de Jean Chrétien».

En principe, les libéraux sont en droit d'espérer reprendre Brôme-Missisquoi, que le Bloc québécois avait acquis par la mince majorité de 1600 voix, malgré la vague. D'autant plus qu'il s'agit d'une circonscription qui compte plus de 20 % d'électeurs anglophones.

Aujourd'hui, le Parti libéral choisira son candidat dans le comté d'Ottawa-Vannier. Et mercredi prochain dans le comté de Saint-Henri-Westmount, la candidature de Lucienne Robillard sera également confirmée.

HIVER Froid à venir

SUITE DE LA PAGE 1

avec la hantise de revivre le dur hiver que nous avons eu en 94. Or, comme ça n'arrive pas, ils se disent ouf comme on est chanceux».

On est en effet loin du compte: à pareille date l'an dernier, le mercure atteignait les moins 15, alors qu'aujourd'hui, 8 janvier, il fera moins 8. À des lunes donc des moins 24 et moins 27 enregistrés en janvier 94.

Mais nous ne perdons rien pour attendre, selon M. Desrosiers.

«Car historiquement, rappelle-t-il, le Québec enregistre ses journées les plus froides vers la fin janvier, ou au cours du mois de février. Or, s'il est à peu près impossible de savoir si l'avenir nous réserve la même chose que l'an dernier, une chose est certaine: d'ici la fin-février nous connaissons une période de froid intense. Parce qu'à chaque hiver, c'est comme ça».

Il y a exactement douze mois, le Québec vivait sous un froid sibérien. Le 16 janvier, le mercure atteignait les moins 26. Résultat: Hydro-Qué-

bec distribuait à ses clients pas moins de 29 898 mégawatts, un record qui correspondait à 90 % de sa capacité disponible à ce moment-là.

La veille, le 15, la demande d'électricité était telle là encore qu'Hydro répondait à l'heure du souper à une demande de 29 679 mégawatts, 250 mégawatts de plus que le record précédant établi 9 jours plus tôt, alors que le mercure se maintenait à moins 22.

Mais à moins 4, comme ce fut le cas hier, on peut dormir tranquille. Ou en profiter. Comme l'ont fait 30 000 Montréalais qui se sont déplacés sur l'île Notre-Dame et l'île Saint-Hélène pour participer à la journée portes ouvertes présentée par Hydro-Québec.

Accompagnés de parents et amis, les enfants s'en sont donné à cœur joie, glissant, skiant, et chaussant les patins tout au long d'un bel après-midi agréablement par la présence d'amuseurs publics et d'une fanfare.

Des moniteurs qualifiés étaient également sur place pour expliquer aux intéressés l'ABC du biathlon,

alors qu'un peu plus loin d'autres supervisaient les élans des amateurs de la «glissoire des pas peureux», une impressionnante glissoire de glace pour toboggans.

Tout cela était gratuit, chacun faisant le plein d'énergie en profitant du soleil et de l'air frais. Environnement Canada prévoit une autre belle journée pour aujourd'hui, mais un refroidissement pour demain où le mercure pourrait atteindre les moins 24 en matinée avant de se stabiliser à moins 15 au cours de l'après-midi.



Aidez-les à les aider.

OXFAM-QUÉBEC

(514) 937-1614

2350, rue Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal (Qc), Canada H3J 1N4



LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559